

TRAJECTOIRE 2050

Nantes Saint-Nazaire
Pôle Métropolitain

L'imaginaire
pour faire
et refaire
territoire

Explorations

L'imaginaire pour faire et refaire territoire

01

p04_ PAR LA RÉSILIENCE ET LA RÉCONCILIATION

Par Clara Villar

02

p10_ PAR LE NUMÉRIQUE TERRITORIAL

Par Philippe Vidal

03

p16_ PAR LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

Par Véronique Lucas

04

p22_ PAR LE BIEN-ÊTRE TERRITORIAL

Par Lise Bourdeau-Lepage

05

p28_ PAR L'ÉCONOMIE RÉGÉNÉRATIVE

Par Bertrand Thuillier

06

p34_ PAR L'APPROCHE BIO-RÉGIONALISTE

Par Mathias Rollot

07

p40_ PAR LE TRAVAIL

Par Aurélie Dedon et Grégoire Epitalon

08

p46_ PAR LA JUSTICE SPATIALE

Par Ana Póvoas

Carnet d'explorations - mode d'emploi

« Faire et refaire territoire », ce sont d'abord des collectivités territoriales et leurs élus qui ont pour mission d'organiser, de mobiliser et d'animer des politiques publiques ayant pour objet une transformation systémique et vertueuse au service des habitants. C'est la tâche quotidienne des intercommunalités.

C'est aussi reconnaître et encourager les coalitions d'acteurs – publics et privés – qui se constituent, chaque jour, pour servir l'épanouissement, la robustesse et l'habitabilité de notre grand territoire. C'est enfin la nécessité d'observer, de mesurer la cohérence et les effets du projet porté quotidiennement, articulé dans le temps long. Les agences d'urbanisme, aux côtés du Pôle métropolitain, sont ces outils précieux d'évaluation.

Aujourd'hui, nous devons « faire et refaire territoire » en accueillant la métamorphose du monde et sa succession de mutations sociologiques et démographiques, économiques et énergétiques, environnementales et climatiques.

Se projeter dans le futur est à l'évidence un exercice difficile. Ni la force indiscutable du rapport du GIEC ni la brutalité de la crise du COVID – pour ne prendre que ces exemples récents – n'ont permis d'engager le « changement de paradigme » tant attendu.

Alors nous avons décidé de tenter cette expérience nouvelle. Et si pour s'engager, nous avons besoin de projections désirables, voire de rêve? Et si pour enrichir nos raisonnements rationnels nous osions convoquer l'imaginaire?

C'est ainsi que nous avons décidé d'accueillir huit chercheurs en « résidence pas très académique » pour vous offrir ce carnet d'explorations.

Chaque invité a pu, chacun son tour durant quelques jours, sillonner le territoire du Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire, prendre le temps de rencontrer des acteurs, publics et privés, de confronter leur expertise thématique à la réalité des chiffres et des mots, avant de nous proposer son libre récit du futur. Au total, huit fictions qui n'engagent que leurs auteurs. Il est évidemment permis de ne pas être d'accord avec elles!

Convoquer le « design-fiction » permet de proposer des futurs possibles, fruits de regards nouveaux sur nous-mêmes. Un futur, qui est parfois remué, bousculé, fantasmé même, avec pour seul objectif de susciter le débat et nourrir notre réflexion collective dans une lecture systémique du territoire.

En plus du récit du futur, chaque explorateur a joué le jeu de glisser dans « le pot commun » de la réflexion trois enjeux stratégiques librement formulés et autant de retours d'expérience inspirants.

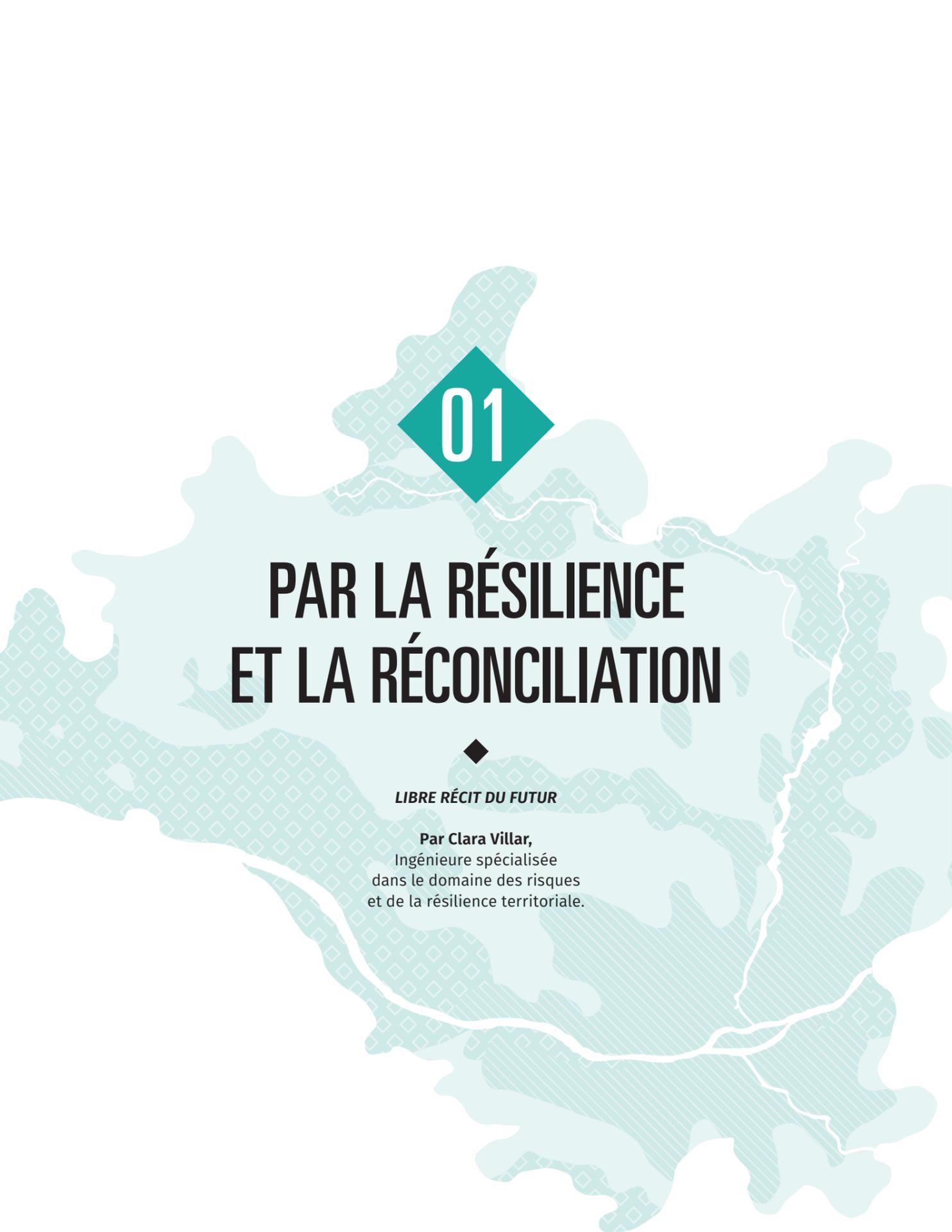
Accompagner le changement, c'est considérer la diversité des regards, des histoires, et proposer les modalités d'une coopération véritable. Et même si nous animons ici un territoire avec une culture de la coopération reconnue et éprouvée, il est bien de se redire que coopérer n'a rien d'une évidence, mais demeure le seul chemin efficace pour faire face à la multiplicité des défis à relever. C'est dans cet esprit que les élus vont pouvoir discuter ensemble, débattre et tracer la nouvelle Trajectoire vers 2050. Mais avant cela, il est vivement conseillé de prendre le temps de lire ces huit petits récits ainsi que les enjeux qu'ils sous-tendent. Bonne lecture.

Frédéric Vasse,

directeur général du Pôle métropolitain
Nantes Saint-Nazaire

Les 8 récits du futur et leurs 24 enjeux stratégiques n'engagent que leurs auteurs. Un grand merci à eux d'avoir joué le jeu d'un exercice nouveau pour la plupart d'entre eux.

À chaque thématique explorée, découvrez en plus du récit du futur, trois propositions d'enjeux stratégiques ainsi que trois expériences inspirantes!



01

PAR LA RÉSILIENCE ET LA RÉCONCILIATION

◆
LIBRE RÉCIT DU FUTUR

Par Clara Villar,
Ingénieure spécialisée
dans le domaine des risques
et de la résilience territoriale.

Le territoire de Nantes à Saint-Nazaire est devenu, en 2050, une des sources d'inspiration majeures au niveau européen pour les territoires en quête de résilience et de transition. Territoire en équilibre, au pluriel, il a su réconcilier ses mémoires pour en tirer le meilleur : mémoire paysanne qui irrigue les territoires ruraux, mémoire ouvrière et industrielle qui fonde l'identité de l'axe est-ouest le long de la Loire, et mémoire moderne très perceptible dans les agglomérations. Son slogan : « Rendre le territoire désirable pour ses habitants où qu'ils soient ».

UN PILOTAGE DU TERRITOIRE OUVERT ET DYNAMIQUE

Déjà très ouverte à la concertation citoyenne, la gouvernance du Pôle métropolitain a pris un tournant décisif après une expérimentation menée par plusieurs communes en amont des élections municipales de 2026. Leurs élus avaient en effet décidé de co-construire le projet de territoire avec les habitants, sans attendre les futurs programmes électoraux, afin d'assurer l'adéquation entre les actions mises en œuvre par la nouvelle équipe municipale et les besoins exprimés. Forts de cette innovation réussie, les élus du Pôle métropolitain ont décidé de s'en inspirer, à la fois pour associer les habitants souhaitant s'investir dans la vie du territoire, et pour définir une vision stratégique à long terme, un cap qui survivrait aux élections et serait au service des habitants et de la vision qu'ils ont de leur lieu de vie. La vie associative foisonnante du territoire a permis cette ouverture vers la société civile, au-delà du périmètre habituel de la concertation institutionnelle. L'instauration d'un véritable droit à l'erreur a autorisé les élus à expérimenter de nouvelles méthodes de travail autour de l'intelligence collective et de périmètres de co-décision avec les habitants. Cela nourrit aujourd'hui une vie politique portée par tous, rompant avec le désengagement politique croissant de bon nombre de citoyens observé dans les années 2000.

La mise en place d'une charte de pilotage du territoire entre élus a également changé la donne en termes de collaboration. Cette charte définit un cadre de travail et des valeurs communes portés par les élus : réciprocité entre territoires, autonomie reliée, intelligence collective, solidarité dans les réponses aux besoins du territoire. Les enjeux et besoins du territoire sont partagés de façon

systémique, les réponses sont coordonnées et ajustées de façon dynamique et territorialisée. La charte a permis de maintenir la coopération et l'empathie entre les territoires y compris lors des crises survenues, notamment la crise économique de 2023, évitant le repli sur soi de chacune des collectivités.

UNE DÉMARCHÉ SINGULIÈRE : RÉCONCILIATION ET LIMITES

Au démarrage de la démarche, les élus du Pôle métropolitain ont tracé deux « fils rouges » qui les ont guidés dans leurs réflexions et leurs actions.

Le premier fil rouge est celui de la réconciliation ville-campagne. Concrètement, le Pôle métropolitain a mené une étude prospective sur l'ensemble de son territoire pour imaginer les futurs possibles, renversant volontairement le regard sur les territoires ruraux en les considérant comme des sources de transition. Jusque-là l'idéologie de l'hyper-modernité conduisait à opposer les agglomérations dynamiques, attractives, et les campagnes considérées comme des espaces « en retard », ou comme les poumons verts, les productions alimentaires, le dortoir des urbains et les lieux d'installation des externalités négatives des villes. Cet audacieux renversement de l'analyse a permis de dépasser ces préjugés et de travailler dans une réelle complémentarité urbain/rural, dans un rapport d'altérité, non de compétition ou de domination.

À la suite du diagnostic prospectif, le Pôle métropolitain a travaillé pendant une année environ sur l'identité du territoire, en détricotant les idées préconçues notamment celle de la disparition des campagnes en tant que telles, vues comme des espaces périphériques urbains, des sortes d'externalités positives de la ville. Cette réflexion était importante pour engager le territoire dans une voie durable et fonder des relations de réciprocité.

Le deuxième fil rouge porte sur les limites du territoire, à la fois endogènes et exogènes. Malgré une certaine réticence des élus à aborder le sujet de façon pragmatique, ce fil rouge a permis des prises de décision courageuses, engageantes et déterminantes pour changer de modèle d'aménagement et assurer l'autonomie et la résilience du territoire. L'idée initiale est née du constat de la dépendance très forte des villes en cas de crise, sur les plans alimentaire et énergétique notamment. L'attractivité du territoire est finalement ce qui peut le mettre en péril, le conduisant à être dépassé dans ses

capacités à répondre aux besoins des habitants en temps normal et plus encore en temps de crise. À l'inverse, pour certains villages, la limite est celle de la survie lorsque la population décroît. Grâce à la charte de pilotage, les élus ont étudié les limites de leur propre territoire, que le Pôle a ensuite assemblé de façon systémique. Contre toute attente, ce travail sur les limites a permis d'élargir les coopérations, à la fois au sein du pôle mais aussi avec les territoires voisins. Les périmètres de certaines communautés de communes ont évolué pour atteindre une taille suffisante leur permettant de se doter de tous les services aux habitants, tout en conservant proximité et réactivité. L'énergie donne un exemple de développement de l'autonomie territoriale : les pôles de recherche autour de Nantes et de Saint-Nazaire ont permis d'améliorer les dispositifs des années 2020 en diversifiant les énergies, ce qui assure au territoire une quasi-autonomie énergétique.

UNE DÉMARCHÉ SYSTÉMIQUE SUR L'ENSEMBLE DES COMPOSANTES DU TERRITOIRE

Pour répondre aux besoins des habitants, le Pôle a choisi de travailler à partir du modèle de Manfred Max-Neef, définissant neuf besoins fondamentaux interdépendants et d'égale importance, rompant avec la traditionnelle pyramide de Maslow. Les élus ont été séduits par cette approche qui leur a permis à la fois d'enrichir les besoins pour se rapprocher de la réalité de leurs concitoyens, et de questionner la façon d'y répondre pour améliorer l'efficacité des actions mises en œuvre.

L'alimentation a été l'un des premiers besoins étudiés selon ce modèle, afin d'imaginer des réponses synergiques : le développement d'une agriculture de proximité prenant soin des sols et de l'eau a permis de fournir directement les villages et les villes, réduisant les coûts et les impacts environnementaux. Elle a également contribué à améliorer la santé des habitants et s'est avérée économiquement abordable. Enfin, elle a permis de tisser des liens entre les producteurs et les consommateurs d'un même territoire.

Afin de renforcer ces liens et de permettre aux nouveaux arrivants de s'intégrer pleinement et rapidement dans leur lieu de vie, le Pôle a développé un

« Erasmus habitant ». Ce programme, qui a maintenant 25 ans, permet, en accord avec les employeurs, de donner de son temps de travail au service du territoire, par exemple auprès d'agriculteurs ou en EHPAD.

Fort du constat de l'augmentation des déserts médicaux sur le territoire, le Pôle a mis l'accent non seulement sur le recrutement de soignants, mais aussi sur l'accessibilité aux centres de soin comme sur le cadre de vie. Aujourd'hui, les services de santé, hors spécialités localisées dans les agglomérations, sont accessibles sur tout le territoire en moins de trente minutes, toujours desservis par bus et pistes cyclables, souvent par train.

Les EHPAD ont fait l'objet d'un travail particulier, l'objectif étant de replacer les anciens au centre de la vie au lieu de les reléguer loin de tout. À la disposition des élus, le Pôle a recruté des architectes et des ethnologues pour valoriser les centres et le bâti, à l'inverse de l'aménagement par zones fonctionnelles. Dès 2023, les modèles d'aménagement et de développement traditionnels ont été remis en question et modifiés pour répondre à cet enjeu de réconciliation et d'équilibre, en mettant par exemple un terme définitif à la construction de zones commerciales au profit des commerces de proximité des centres-villages et centres-bourgs, en construisant de véritables réseaux locaux producteurs-consommateurs, et en freinant l'étalement des zones pavillonnaires, non-sens en termes de services, de déplacement, de vie sociale et culturelle.

Concernant les déplacements, le Pôle a fait des tentatives de développement de la desserte en train sans être pleinement satisfait du résultat. En effet, l'amélioration des déplacements, déconnectée d'une réflexion globale, a accentué le phénomène de zones dortoirs sans ancrage ni vie sociale locale, avec des habitants prenant leurs voitures pour aller au centre commercial et à la gare, « consommant » du territoire en quelque sorte, et contribuant à aggraver le délabrement de certains centres-villages. Le pilotage dynamique du Pôle a permis d'en faire un retour d'expérience pour apporter les ajustements et compléments nécessaires à la stratégie « déplacement » dans des délais très courts. En parallèle de la densification du maillage ferré, les élus ont travaillé à pourvoir aux besoins des habitants directement sur leurs lieux de vie. L'objectif a été de permettre aux gens de bien vivre sur place, sans avoir à faire de longs déplacements pour se nourrir,

s'habiller, se soigner, se cultiver ou se distraire, ou alors de façon choisie et non subie.

Objectif atteint dès 2035 : une partie des habitants continuent de se déplacer en train pour travailler, tout en étant activement engagés dans la vie associative et politique de leur village ou bourg. Cette stratégie de reconnexion à la terre s'est avérée payante, puisqu'elle a attiré de nombreuses entreprises à taille humaine désireuses de s'implanter dans des lieux à l'identité marquée, offrant à leurs employés toutes les commodités et une excellente qualité de vie.

À l'échelle du Pôle, se sont développées les pistes cyclables afin de créer une trame entre villes, villages et bourgs, en collaboration avec des écologues pour créer des itinéraires « nature » valorisant la richesse du territoire, en la mettant à la portée de tous tout en la préservant. La richesse naturelle du territoire a toujours été un atout majeur du territoire, attirant les touristes et permettant aux habitants de rester. Un autre gros chantier a consisté à requalifier la voie rapide entre Nantes et Saint-Nazaire, avec une voie réservée pour les bus, ainsi qu'à développer les navettes fluviales.

Dans les années 2020, le Pôle a fait face à un défi social majeur : l'exclusion progressive de la classe moyenne des centres-villes, pour des raisons économiques, et l'augmentation autant de la richesse que la pauvreté en ville. Une équipe d'élus a piloté un diagnostic social de la distribution des politiques publiques le plus fin possible, pour savoir qui en bénéficie réellement et comment. Les résultats ont été surprenants et contre-intuitifs puisqu'ils ont révélé que les plus fragiles, pourtant cibles prioritaires des politiques publiques, étaient ceux qui, en termes de ratio, en bénéficiaient le moins. Sur la base de ces résultats, les élus ont proposé un rééquilibrage et un dispositif d'évaluation en continu afin d'assurer une équité réelle dans leur distribution. La situation a commencé à s'améliorer à partir du moment où la connaissance des réalités des habitants est devenue un préalable à la mise en œuvre d'actions.

ÉCONOMIE ET INDUSTRIE : PAIX ÉCONOMIQUE ET INNOVATION

Accompagné par une chaire d'enseignement sur la Paix économique, le Pôle a proposé à l'ensemble des acteurs du territoire une démarche de coopération en pleine conscience, à l'instar de l'expérience

menée par plusieurs communautés de communes à profil industriel. Cette proposition disruptive a emporté l'adhésion de nombreux industriels, lourdement impactés par la désindustrialisation à l'échelle nationale et la crise économique de 2023, soucieux de se développer de façon résiliente, respectueuse et en symbiose. Dédiée à la coopération, à l'innovation et à la responsabilité, elle a notamment permis aux Chantiers de l'Atlantique de se repositionner sur des stations de vie marine autonomes. C'est une trajectoire surprenante et courageuse qui a nécessité de remettre en question tout un pan d'activités lié au tourisme de masse alors qu'à l'époque, cette activité était encore florissante. Ils se positionnent aujourd'hui, en 2050, en leaders mondiaux de la construction de ces stations-bateaux entièrement autonomes en énergie, en alimentation, en traitement des déchets, sans impacts environnementaux irréversibles, et construits à partir d'anciens paquebots recyclés.

Concernant les activités économiques sur le reste du territoire, toujours dans cet esprit de réponse systémique et équilibrée, les élus ont réussi à assurer un équilibre dans la répartition et la nature des entreprises au service des cinq intercommunalités. Ils ont imposé aux entreprises la mise en œuvre de process non polluants et récompensé l'économie circulaire. L'activité économique a beaucoup changé depuis le début de la démarche, elle s'est développée autour de la réponse aux besoins du territoire et de la valorisation de savoir-faire spécifiques à haute valeur ajoutée.

UNE RÉUSSITE COLLECTIVE EXEMPLAIRE

Cette réussite a demandé de l'abnégation, du courage, de l'éthique, un attachement aux communs et au service public. Le Pôle métropolitain a joué le rôle de facilitateur des réflexions et des démarches, et d'agrégateur des acteurs et des connaissances, mais aussi d'agitateur de neurones afin d'accompagner les élus dans leur attitude courageuse, engagée et exigeante de questionnement et d'évaluation en continu ancrée dans le réel.

TROIS ENJEUX STRATÉGIQUES

1

Définir les limites endogènes et exogènes du territoire pour les intégrer aux stratégies et plans d'actions

Les limites endogènes sont propres au territoire, par exemple la capacité en eau et en alimentation, en énergie produite, espaces urbanisables, contraintes géographiques (érosion côtière, augmentation du niveau de la mer). Les limites exogènes sont liées aux événements extérieurs subis (crise économique par exemple).

Prendre en compte ces limites permet d'améliorer la résilience par un travail sur l'autonomie, l'adéquation entre les besoins et les ressources, ainsi que la capacité à résister et absorber des perturbations extérieures.

2

Connecter les plans d'action et de développement aux besoins essentiels

Plutôt que procéder a posteriori à une évaluation des actions, l'objectif est de changer le modèle des besoins (modèle de Max-Neef par exemple), et d'interroger la réponse proposée dès le début de sa mise en œuvre pour l'ajuster en continu. Il s'agit de viser des réponses synergiques plutôt que sectorielles ou destructives, afin de répondre à plusieurs besoins à la fois et de s'assurer de la durabilité des propositions mises en œuvre.

3

Mettre en place un pilotage dynamique du territoire basé sur un cadre de travail partagé, sur la formalisation des coopérations, sur la définition de valeurs communes et de méthodes de travail

Ce pilotage permet de définir une vision globale pour partager les enjeux majeurs du territoire, pour coordonner les réponses et pour dégager des marges de manœuvre invisibles en dessous d'une certaine échelle.

TROIS RETOURS

D'EXPÉRIENCES

SOURCES D'INSPIRATION

1

LIBERTÉ, Laboratoire d'Innovations pour le Bien-Être, le Rayonnement Territorial et l'Épanouissement des parties prenantes

Née du constat partagé d'une incertitude et d'une complexité croissantes, d'une dégradation des conditions de travail et de difficultés à recruter, la démarche LIBERTÉ vise à remettre l'Homme au cœur du territoire.

Elle réunit la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné, les entreprises Groupe Porcher, Serge Ferrari et Playgones, la représentation patronale GICOB et la sous-préfecture de La Tour du Pin autour d'un projet commun de transformation au service du territoire : permettre l'épanouissement de l'individu dans le travail, favoriser l'épanouissement des structures dans le territoire, développer l'attractivité du territoire, améliorer la performance collective.

Concrètement, cette communauté professionnelle, accompagnée par la Chaire Paix économique de l'école de management de Grenoble, a mis en place plusieurs modules comme par exemple un programme d'échanges public/privé pour enrichir et inspirer les pratiques et travailler collectivement sur des projets autour du logement, des loisirs, de la restauration collective, de la mobilité, de handicap, de l'économie sociale et solidaire...).

La démarche LIBERTÉ a reçu le Trophée de la Paix économique 2020 dans la catégorie « développement des parties prenantes ».

2

Entrer en résilience avec la Gironde

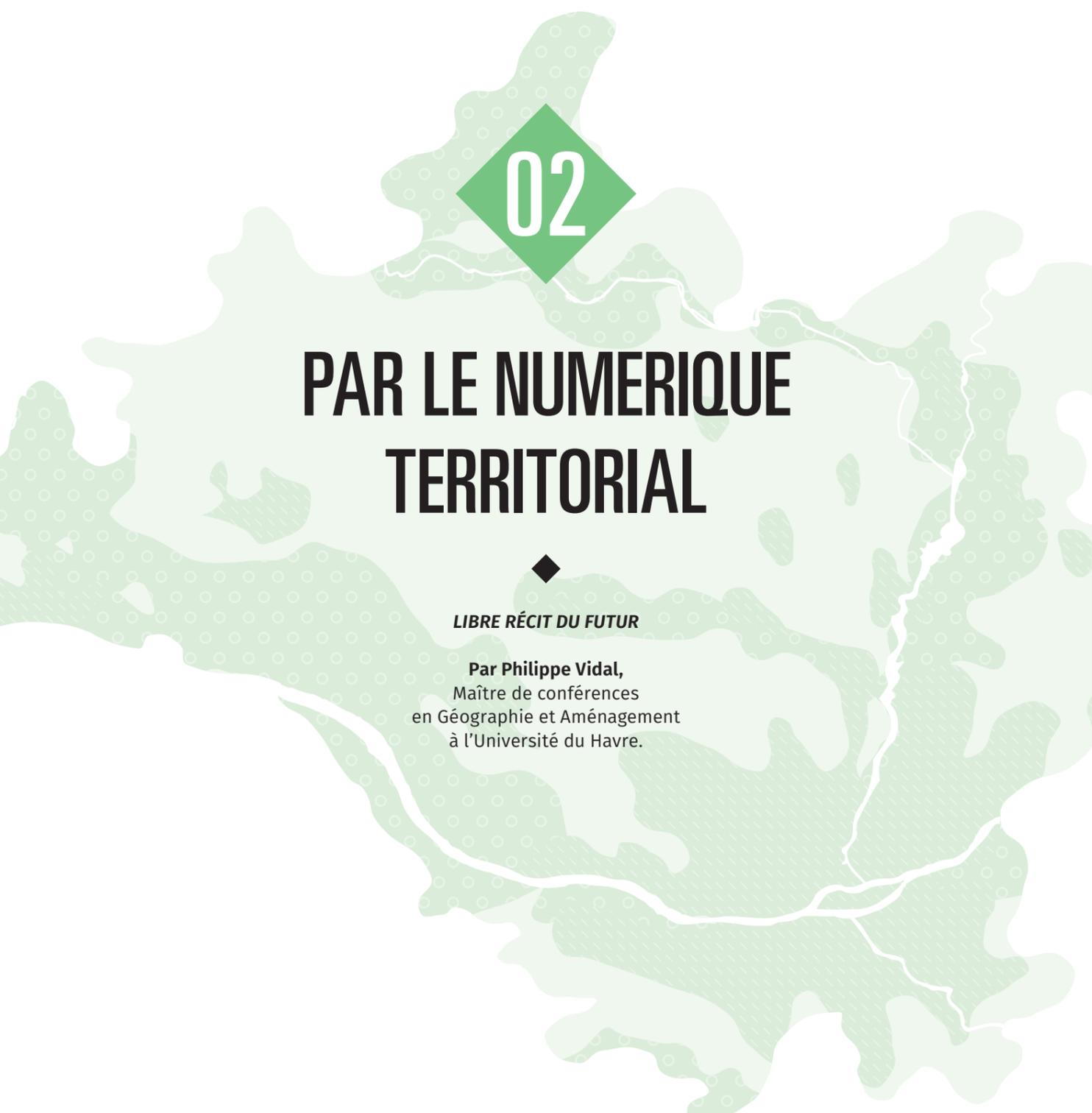
En 2019, le Conseil départemental de la Gironde a initié une réflexion sur la résilience du territoire à échéance 2030 afin de l'adapter aux ruptures annoncées. Dès 2020, une feuille de route, un budget dédié et un laboratoire d'innovation, Labo'M21 / La Base, permettent de déployer la stratégie co-construite avec des conseils de territoire et un panel de citoyens. Elle comprend 24 actions portant sur les composantes du territoire : santé, mobilité, logement, attractivité économique, jeunesse, environnement, tourisme... On peut aussi citer la création d'un kit de résilience territorial pour les collectivités.

3

« C'est en marchant que l'on trouve le chemin »

Ungersheim, village d'Alsace de 2 500 habitants, a rejoint le mouvement des « Villes et villages en transition » initié par Rob Hopkins en 2009. Son maire met en avant l'autonomie intellectuelle et la démocratie participative comme clefs de réussite pour que « les projets reflètent les désirs réels et fondamentaux des habitants » et pour développer une économie « décarbonée, locale et plus fraternelle ».

Pour cela, plusieurs espaces de dialogue et de réflexion se tiennent régulièrement (conseils participatifs, conseils de sages, conseil municipal, jury citoyen). Une institution de la transition d'Ungersheim a vu le jour en 2018. Le village s'est ainsi engagé sur 21 actions, élaborées de façon participative, selon plusieurs axes d'autonomie : intellectuelle, énergétique, alimentaire et monétaire.



02

PAR LE NUMERIQUE TERRITORIAL

LIBRE RÉCIT DU FUTUR

Par Philippe Vidal,
Maître de conférences
en Géographie et Aménagement
à l'Université du Havre.

Le domaine de recherche Philippe Vidal concerne principalement la thématique Territoires et Technologies de l'Information et de la Communication. Il est également secrétaire exécutif de la « Commission on the Geography of Information, Innovation and Technology » de l'Union géographique internationale (UGI).

Lundi 22 août 2050, Jeanne s'apprête à fêter son 28^e anniversaire à « Sautenay La frugale », commune de 20 000 habitants connue pour ses sentiers de randonnée bordés d'arbres centenaires et ses nombreux étangs. C'est pour cette raison que Jeanne, pourtant Nantaise, a choisi ce lieu de rencontre. Sautenay est aussi réputée pour le grand dynamisme de ses commerces de proximité, son indépendance énergétique et l'engagement éco-citoyen de ses habitants. Mais ce qui distingue Sautenay parmi les autres communes du Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire, c'est surtout sa mine urbaine de récupération et de reconditionnement de déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) que le Pôle métropolitain a permis d'installer en 2028, estimant que les équipements D3E situés de part et d'autre de l'estuaire pourraient constituer une véritable ressource locale et contribuer à l'éclosion d'une nouvelle filière industrielle pour ce centre-bourg.

Sautenay est aussi depuis 3 ans lauréate nationale du concours « Label ville décarbonée » instauré en 2035 par l'État qui récompense les villes au plus faible bilan carbone de France. Le score de Sautenay est de 290 tonnes de CO₂/an et le calcul précis du résultat est réalisé à Paris sur les mêmes critères que pour toutes les autres villes évaluées chacune dans leur catégorie. La mise en place d'un open data environnemental associé à la 7G qui permet un traçage total de l'ensemble des dispositifs français susceptibles de produire du CO₂ donne au système une grande fiabilité. Chaque petit excès, traduit en data-viz, est immédiatement compensé par des mesures de réduction du quota CO₂ attribué annuellement à chaque habitant sous forme de crédit carbone. Des dashboards publics fonctionnant à l'énergie photovoltaïque nouvelle génération sont installés dans les rues végétalisées de la commune et informent en direct de la situation. Quand cela s'impose, des mesures de correction incitatives sont envoyées en temps réel sur le compte électronique de chaque administré, qui se prête volontiers au jeu de la réduction de sa propre empreinte écologique. L'une des solutions les plus efficaces pour

compenser ces excès est la politique des petits gestes : réduire temporairement l'usage de l'électroménager connecté, ne plus fréquenter les réseaux sociaux pendant une certaine durée ou encore contribuer aux activités de renaturation. L'écosensibilité des habitants de Sautenay est totale. Ainsi chaque habitant est solidaire de son territoire et chaque territoire offre des garanties de bien-être et de sécurité financière à ses habitants, par l'instauration d'un système local de salaire universel.

22 AOÛT 2022 - 22 AOÛT 2030 : L'ENFANCE DE JEANNE MARQUÉE PAR LE SOLUTIONNISME NUMÉRIQUE

Jeanne est née à Nice en 2022, dans un été caniculaire rythmé par les incendies de forêt, entre la fin de la COVID et le début de la longue guerre en Ukraine. Du monde d'avant, elle n'a que de lointains souvenirs. Elle a surtout été marquée par son voyage à New York, la dernière fois où elle a pris l'avion. Elle avait alors 8 ans et avait été éblouie par les spectaculaires lumières pourtant si énergivores de Times Square. Son enfance correspond à l'âge d'or du solutionnisme numérique et à ses dérives territoriales. À chaque problème, notamment dans la faible densité, correspondait une solution numérique en provenance de start-up offrant des solutions moins chères pour la collectivité et, à court terme, très satisfaisantes pour l'utilisateur. Le monde s'était « plateformisé », la modernité tenait dans la poche et l'innovation territoriale était tirée par le privé. Peu à peu, le numérique était devenu un prétexte facile au délaissement territorial, les acteurs publics arguant, contre mauvaise fortune bon cœur, que la très bonne connectivité des territoires ruraux et périurbains à laquelle ils avaient grandement contribué devait bien servir à ces usages distants bien pratiques pour « sortir rapidement de l'impasse ». Mais le solutionnisme numérique allait vite trouver ses limites.

2030-2040 LE NUMÉRIQUE TERRITORIAL EN REMPLACEMENT DU NUMÉRIQUE MONDIALISÉ

Cela faisait déjà plus de 10 ans que l'on invoquait dans tous les documents publics « cette histoire » de transition numérique alors que dans les faits, il s'agissait surtout d'accompagner l'immanence, c'est-à-dire la digitalisation de la société sur fond de start-up nation, de smart city et de construction métropolitaine. Mais au final, il n'y avait eu que très peu de changement et de remises en cause d'un système qui perdura, à quelques nuances près, jusqu'en 2030. Finalement, une triple rupture encore plus brutale que celle projetée par les experts allait changer totalement la donne :

- ◆ une rupture climatique liée au réchauffement planétaire;
- ◆ une rupture énergétique consécutive à la fin définitive des énergies carbonées;
- ◆ une rupture démographique liée au vieillissement de la population.

Tout ceci était largement prévu, mais comme souvent les décisions radicales ne s'engagent que lorsque l'Homme est au pied du mur. En 2030, un choc de politiques publiques s'impose autour de deux décisions majeures.

La première décision a été d'arrêter les mobilités motorisées. Plus aucun véhicule thermique ne pouvait circuler sur le territoire national tandis que le coût environnemental des véhicules autonomes électriques rendait impossible sa diffusion à large échelle. Seuls quelques véhicules d'autopartage pour les mobilités essentielles et des utilitaires dédiés à l'artisanat et au commerce locaux allaient pouvoir assurer des trajets qui ne pourraient pas se réaliser par d'autres moyens. Désormais et jusqu'à nouvel ordre, la démobilité serait la règle, les grandes mobilités l'exception.

La seconde décision a été d'investir massivement dans la Silver économie et plus largement dans une politique du Care à l'échelle du Pôle métropolitain. L'arrêt des mobilités motorisées pose un grand problème aux plus de 60 ans très nombreux sur le territoire du Pôle en raison de sa douceur de vivre et de sa côte littorale. Il a donc fallu inventer un habitat innovant et une nouvelle économie de service à la personne extrêmement étoffée. Grâce

au Gérontopôle des Pays de la Loire, les réponses n'ont pas tardé et la plupart d'entre elles ont mobilisé le numérique pour se coordonner aux besoins si spécifiques des seniors et surtout du quatrième âge. Entre 2030 et 2040, c'est donc le numérique territorial qui a d'abord permis au territoire du Pôle métropolitain d'amortir les impacts de la crise, ensuite de se régénérer. En remplacement du numérique mondialisé (disparition des GAFAM, disparition des cryptomonnaies...), le numérique est devenu le nouvel opérateur de lien territorial en permettant une connexion aux réseaux qui ne se faisait plus, comme dans un passé récent, au détriment de l'ancrage et de la localité. Ce numérique territorial a assuré une fonction de trait d'union entre les populations, les administrations et l'économie de proximité.

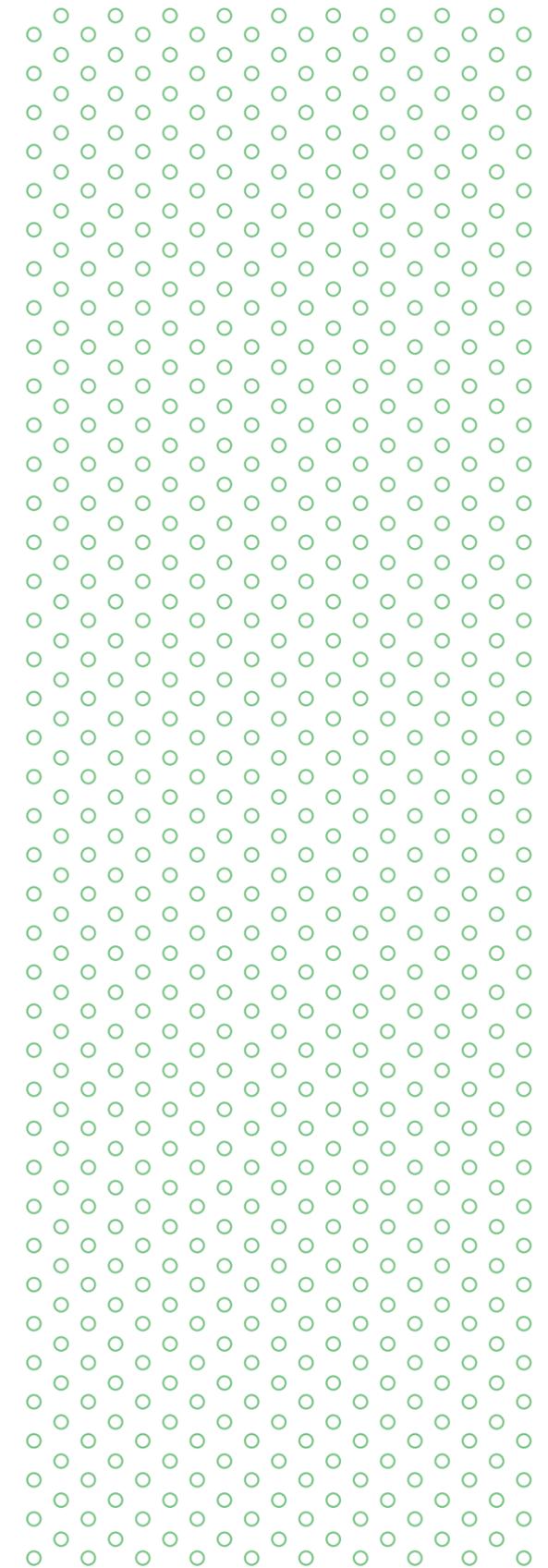
Finalement, rien de vraiment surprenant tant le territoire du Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire disposait d'atouts et de grandeurs numériques déjà là depuis une bonne vingtaine d'années. Bref, cette période de 10 années, Jeanne et ses parents l'ont traversée comme une joyeuse tempête et en effet le numérique territorial s'est avéré providentiel pour passer du capitalisme informationnel un peu désincarné à une économie des proximités réinventées. Les entrepôts logistiques de Saint-Herblain, Bouguenais, Carquefou, tombés en désuétude à cause de la démondialisation de l'économie se sont transformés en lieux de production régionale avec le rapatriement et l'investissement dans de nouvelles machines. Naissent ainsi sur le territoire de nouveaux métiers d'ingénieur, de développeur et de logisticien capables d'automatiser et distribuer une production essentiellement destinée au territoire. Ces nouvelles proximités ont permis la réindustrialisation de l'économie locale. Une fois la situation stabilisée, lorsqu'en 2040 la terre avait reverdi, l'air s'était assaini, la raison du monde s'était imposée, de nouvelles décisions allaient toutefois devoir se prendre...

2040-2050 L'ÉCO-MÉTROPOLE CONNECTÉE DANS UN MONDE RÉOUVERT

En 2040, le numérique s'était donc mis au service des communs territoriaux et d'une nouvelle économie de la proximité. Les dispositifs numériques (hyperphon) avaient progressé, mais sur un rythme moins intense qu'entre 2010 et 2030. Le tri salutaire des DEEE pour stopper l'exploitation irraisonnée des terres rares avait entraîné des conséquences contre lesquelles les grandes entreprises comme Apple ou Samsung n'étaient pas préparées. Ces dernières ont périclité en 2037.

Cela a permis à des organisations de proximité de l'Économie sociale et solidaire (ESS) de se développer en mode freemium et sous licence Creative Commons (CC). Les écrans personnels avaient disparu et les usages mobilisaient les supports les plus quelconques (tables, murs, etc.) pour se réaliser. À l'inverse des biens alimentaires et des produits manufacturés fabriqués dans les territoires, le travail s'était hyper-mondialisé avec la réalité virtuelle. L'enjeu pour les territoires consistait à préparer leurs habitants à être concurrentiels dans tous les pays du globe sans pour autant quitter leurs chez-soi. L'enseignement à distance était devenu une règle mondiale qui démultipliait le champ des possibles. En la matière, le Pôle métropolitain dispose d'atouts de premier plan à l'image du Digital Design de L'École de design Nantes Atlantique, sacré meilleure formation du monde selon le classement de Shanghai.

Bref, le marché mondial était en train de renaître sur de nouvelles bases pour ne pas reproduire les erreurs du passé. L'industrie navale s'était également adaptée. Saint-Nazaire avait profité des années de crise pour augmenter ses investissements dans la blue tech et développer encore davantage la R&D. La propulsion vélique totalement connectée s'était développée, Saint-Nazaire était devenue un port d'embarquement pour les destinations zéro carbone. Justement, Jeanne ouvre son cadeau d'anniversaire : une croisière sur le Manta 3, nom donné en hommage à Laurent Bourgnon, un navire de croisière développé à Saint-Nazaire permettant la dépollution des mers et donnant une utilité écologique à ces grands voyages d'agrément. Joyeux anniversaire Jeanne ! Manta 3 part dans 5 heures.



TROIS ENJEUX STRATÉGIQUES

1

Éviter de tomber dans l'écueil du solutionnisme technologique qui peut représenter un prétexte au délaissement des territoires isolés (par exemple dans le domaine de l'e-administration, de la santé, de la sécurité des territoires, mais faire au contraire en sorte que le numérique soit un outil de régénération territoriale. Il s'agit alors d'identifier des lieux de référence hyper-connectés (tiers lieux, ESS, autres) qui garantissent la qualité du « lien » et qui ne se fassent pas au détriment du sentiment de bien-être territorial.

2

Intégrer le numérique dans le SCoT afin de promouvoir à tous les étages du territoire une modernité ou la connexion au réseau ne se fait pas au détriment de l'ancrage et de la solidarité. Le scénario tendanciel aujourd'hui est plutôt un scénario qui pousse à l'individuation des pratiques via les grandes plateformes mondiales... Il faut apporter, y compris en matière économique, une réponse territoriale à la plateforme mondialisée de la société.

3

Renforcer les dispositifs de médiation numérique en direction des publics les plus fragiles pour préparer l'économie et l'administration locale à absorber les grandes ruptures sans qu'il n'y ait trop de pertes auprès des aînés, des publics dépendants, etc. Le numérique est donc ici considéré comme une opportunité de résilience

territoriale et d'anticipation du basculement vers des univers virtuels (de type metavers). Il serait au moins nécessaire de réfléchir à la place que le territoire peut jouer dans ces univers parallèles qui risquent d'être préemptés (comme cela a été le cas pour l'économie de plateformes), par le secteur privé mondialisé.

TROIS RETOURS

D'EXPIÉRIENCES

SOURCES D'INSPIRATION

1

L'Humanlab de Rennes

Ce cas d'usage est intéressant pour illustrer le potentiel de l'Economie sociale et solidaire (ESS) pour innover et faire de la Recherche & Développement dans le domaine du prototypage de solutions sur mesure dans le domaine du handicap. Ici, ce cas d'usage est à la fois très innovant, très solidaire et très efficace pour résoudre des problèmes financiers et techniques auxquels se heurtent les publics handicapés. Les communs numériques se mettent ici au service d'une ingénierie et d'une expertise co-produite avec le destinataire final du produit fabriqué sur place.

2

L'autonomie énergétique à Prats-de-Mollo-la-Preste

L'objectif pour la commune de Prats-de-Mollo-la-Preste est de devenir autonome en énergie. La commune mise sur une régie de distribution d'électricité et du mix décentralisé d'énergies renouvelables pour assurer ses besoins. À travers ce projet, elle se dote également d'une infrastructure de collecte de données et d'interprétation permettant de maîtriser la consommation énergétique des habitants. Ce cas d'usage est particulièrement intéressant pour envisager la place du numérique (Data) dans la mise en œuvre d'un projet d'indépendance énergétique locale.

3

Mine urbaine de La Rochelle

Il existe à La Rochelle une usine de recyclage des déchets DEEE, que l'on peut qualifier de mine urbaine. Le récit évoque cette présence d'une mine urbaine en tant que projet territorial en s'appuyant sur les ressorts de l'économie sociale et circulaire et une capacité technique à récupérer les métaux rares présents dans tous les DEEE. Ce cas d'usage permet de mesurer le type d'infrastructure et de maîtrise technique nécessaires à ce genre de projet, ainsi que les retombées territoriales de la réexploitation d'un numérique obsolète pensé comme une nouvelle ressource territoriale.



03

PAR LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

LIBRE RÉCIT DU FUTUR

Par **Véronique Lucas**,
Sociologue à l'INRAE de Rennes,
institut de recherche public œuvrant
pour un développement cohérent et durable
de l'agriculture, l'alimentation et l'environnement.

*Véronique Lucas est chercheuse associée
à la Chaire Mutations Agricoles (ESA d'Angers)
et par ailleurs membre de la Société Française
d'Économie Rurale (SFER).*

En 2050, le Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire est riche de diverses formes d'agriculture écologique, c'est-à-dire économes en ressources, productives, résilientes et préservant la biodiversité et les ressources naturelles (eau, air, etc.), au point d'inspirer d'autres territoires.

Cet accomplissement résulte d'une trajectoire de transition résolument entreprise près de trente ans plus tôt. En effet, au début des années 2020, diverses crises ont frappé durement certaines zones de l'Ouest français : manque d'eau potable dans plusieurs territoires bretons sous l'effet cumulé de pollutions et de sécheresses, faillites de certains secteurs de production agricole à la suite de crises sanitaires et économiques résultant d'une longue période d'inflation des coûts, etc. Dans ce contexte, afin d'éviter d'être atteints à leur tour par ces problèmes touchant les régions voisines, les élus du Pôle ont voulu engager diverses transformations en saisissant un certain nombre d'atouts que présentaient les agricultures du territoire : part significative de surfaces en production biologique supérieure à la moyenne départementale, moindre déclin démographique agricole comparativement aux territoires proches, richesse d'auto-organisation collective des agriculteurs et agricultrices, etc. Les collectivités locales ont en effet joué un grand rôle dans le sursaut opéré, en raison de blocages politiques survenant en parallèle aux niveaux européen et national et limitant l'action publique à ces niveaux marqués par les instabilités et tensions parlementaires et inter-gouvernementales. Par conséquent, les collectivités du Pôle se sont forgées une capacité d'animation et d'intervention stratégique dans l'économie agricole de leur territoire.

LE DÉPLOIEMENT D'ANIMATEURS LOCAUX DE DÉVELOPPEMENT AGROÉCOLOGIQUE

Les collectivités ont commencé par se doter d'animateurs locaux de développement agroécologique chargés de prendre connaissance des besoins des fermes locales, et d'animer le regroupement des agriculteurs et agricultrices confrontés aux mêmes questions, afin de leur permettre de s'organiser collectivement pour construire les solutions nécessaires. Ces animateurs locaux apparaissaient essentiels face à la difficulté des réseaux existants (CUMA, GAB, Civam, Chambre d'agriculture, etc.) à rejoindre des professionnels agricoles du territoire dans leur diversité.

Ainsi, impulsés par ces animateurs locaux, une multitude de groupements d'employeurs a d'abord émergé, regroupant les fermes confrontées aux surcharges de travail et au vieillissement. En soulageant leur charge de travail, la mise à disposition de main-d'œuvre partagée a permis aux exploitations concernées de mieux s'engager dans des démarches d'amélioration écologique ou dans l'anticipation de la transmission avant la retraite afin d'éviter l'accroissement des terres. Car en parallèle, les animateurs locaux ont aussi favorisé la création de multiples groupes de discussion et d'entraide mutuelle entre futurs cédants agricoles, afin de leur permettre de projeter et de préparer la cession de leurs entreprises plusieurs années avant leur départ à la retraite, ainsi que de mieux gérer la phase délicate de dialogue et transmission avec les repreneurs.

Ces animateurs ont aussi constitué et animé des groupes spécialement pour les agriculteurs jusqu'à peu familiers des organisations collectives (telles que les CUMA et groupes de partage d'expériences entre pairs) afin de leur permettre d'auto-diagnostiquer et d'échanger en groupe sur les entrées possibles de démarches d'amélioration écologique de leurs fermes. Ces agriculteurs et agricultrices ont pu ensuite rejoindre plus facilement les collectifs déjà existants, en fonction de ce qui était adapté à leurs perspectives : CUMA, Civam, groupes animés par la Chambre d'agriculture, GAB, etc. Ces processus de mobilisation et d'animation inclusives ont fait émerger de nouvelles dynamiques collectives d'innovation inédites, telles que la constitution de banques de fourrages et de semences / plants, pour mieux adapter les systèmes productifs au changement climatique, ou encore le développement de nouvelles cultures et plantations pour diversifier les productions grâce à l'élargissement des groupements existants. Ces derniers se sont renforcés pour approvisionner la restauration collective locale et / ou de nouvelles filières en se dotant collectivement des outils de transformation et de commercialisation.

Cette mise en mouvement de la diversité des agriculteurs et agricultrices du territoire a été rendue possible par un dispositif de montée en compétences progressive des animateurs locaux de développement agroécologique. Suivis par un groupe de chercheurs et d'ingénieurs pédagogiques d'institutions de recherche et d'enseignement supérieur de l'Ouest français, ils ont perfectionné au fil des années leurs capacités à « aller vers » les

différentes catégories d'actifs agricoles pour réussir à ce qu'ils s'intéressent, s'enrôlent et s'impliquent dans des démarches de partage et d'organisation collective. Ces animateurs ont ainsi expérimenté une diversité de modalités d'intervention (inspirés par exemple de divers courants d'expériences autour du community organizing), leur conférant une position médiatrice en relais avec les collectivités territoriales, les réseaux et les organisations agricoles existantes. Ces derniers manquaient d'ancrage local, faute jusque-là d'animateurs locaux dotés d'une profonde connaissance des réalités et des besoins des agriculteurs et agricultrices, notamment ceux qui sont peu familiarisés aux processus d'organisation collective. Le dispositif de suivi et de Recherche-Développement mis en place pour la montée en compétence de ces animateurs a permis une production de connaissances scientifiques et de référentiels métiers mis à profit dans d'autres territoires européens par de nombreuses collectivités.

DES COLLECTIVITÉS AUX CAPACITÉS D'INTERVENTION ET DE RÉGULATION RENFORCÉES

L'activité de ces animateurs locaux de développement agroécologique, et les dynamiques collectives qu'ils ont favorisées, ont fait surgir d'autres questions et d'autres besoins. Ceux-ci ont ainsi entraîné de nouvelles interventions des collectivités locales devenues plus pertinentes dans leur action grâce à l'écoute des réalités ainsi favorisée par ces relais locaux. Ces animateurs étaient en effet en prise directe avec les questions rencontrées par les producteurs et productrices alors confrontés à divers phénomènes, comme l'érosion de la biodiversité, le changement climatique et de la raréfaction des ressources fossiles et minières, aux effets sévères sur leurs activités.

Les collectivités du Pôle ont donc progressivement développé de nouveaux types d'intervention dans l'économie agricole. Voici quelques exemples :

- ◆ Avec différentes organisations locales impliquées dans le développement du salariat et de l'installation en agriculture (fédération de groupements d'employeurs, CUMA, CIAP, etc.), une coopérative multi-acteurs a été créée associant les EPCI, pour favoriser la professionnalisation de nouveaux actifs en agriculture. À travers cette coopérative, diverses modalités ont été agencées pour favoriser la gestion prévisionnelle des

compétences à l'échelle du territoire, faciliter les reconversions professionnelles vers l'agriculture, rénover les dispositifs de formation agricole pour s'adapter aux nouveaux publics s'orientant vers les métiers de ce secteur et adapter l'offre résidentielle à leur endroit, améliorer l'exercice de la fonction employeur par les agriculteurs et agricultrices, diversifier les possibilités de qualification et d'évolution professionnelle en cours de carrière agricole, etc.

- ◆ Une Foncière a été créée à l'échelle du Pôle par les collectivités, en mobilisant notamment de l'épargne auprès de la société civile locale, pour permettre l'acquisition de fermes sans repreneurs. Une partie de ces fermes acquises étant de grande taille, elles ont été démembrées en plusieurs unités pour y installer de nouveaux actifs non issus du milieu agricole.
- ◆ D'autres outils économiques ont été créés à l'initiative des collectivités et en partenariat avec des acteurs locaux, pour répondre aux nombreux défis apparus ces trente dernières années. Ils ont permis plusieurs réalisations : gestion multi-acteurs d'équipements de transformation agroalimentaire (abattage, découpe, etc.), généralisation de filières de valorisation de la biomasse locale pour la production d'énergie et la construction écologique : bois bocager et forestier, déchets organiques, cultures non-alimentaires, etc.

Cet interventionnisme économique des collectivités a favorisé l'évolution des agricultures du Pôle vers des démarches de relocalisation et d'économie circulaire, de sobriété en intrants non-renouvelables, et de restauration de la qualité des ressources naturelles et de la biodiversité. La constitution de capacités territoriales d'animation, d'intervention économique et de régulation qu'a vécu le Pôle de façon pionnière n'est pas sans rappeler l'interventionnisme étatique des décennies d'après-guerre au niveau national. La modernisation agricole avait aussi signifié de profondes transformations des agricultures présentant des analogies avec celles requises pour la transition agroécologique. En effet, les mutations associées à la modernisation agricole n'avaient été rendues possibles que par une forte ingérence des pouvoirs publics dans l'économie agricole, en partenariat avec nombre d'organisations professionnelles des années 1950 aux années 1980. Des années 2020 à 2050, le Pôle a expérimenté, avant bien d'autres territoires, une pareille montée en capacité d'intervention agricole en partenariat avec les organisations professionnelles

existantes localement et d'autres acteurs territoriaux, en raison du caractère davantage décentralisé des processus d'amélioration agroécologique pour lesquels les solutions génériques produites de manière centralisée ont moins de pertinence. Les trente dernières années ont ainsi donné lieu à une diversité de processus d'autoproduction de solutions spécifiques par les acteurs concernés,

en partenariat avec les collectivités, accompagnés de diverses façons par des compétences expertes. Il va sans dire que la tradition d'auto-organisation collective agricole de ce territoire, richesse historique singulière depuis le 20^e siècle, a constitué un ferment essentiel à cette trajectoire vécue ces trois dernières décennies de façon pionnière dans le Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire.

TROIS ENJEUX STRATÉGIQUES

1

Équiper l'action publique locale d'une capacité d'animation, d'intervention et de régulation dans l'économie agricole locale

L'agroécologie vise à fonder les processus productifs agricoles sur les fonctionnalités écologiques du milieu environnant qu'il s'agit de mieux valoriser. Ainsi, la production agricole est davantage ancrée sur les ressources spécifiques du territoire, conférant un plus grand rôle de conception aux agriculteurs et agricultrices, ainsi qu'aux citoyens et à l'action publique locale. Ce processus de ré-ancrage écologique demande donc en parallèle un outillage et une montée en compétences des collectivités territoriales pour qu'elles soient en capacité d'animer, d'intervenir et de réguler l'économie agricole locale.

2

Mobiliser la diversité des agriculteurs et agricultrices du territoire dans la transition agroécologique, au-delà des processus actuels de segmentation de ce champ professionnel

L'organisation générale du secteur agricole offre aujourd'hui peu de ressources et de conditions pour conduire la transition agroécologique. Dans ce contexte défavorable, seule une part restreinte d'agriculteurs arrive à avancer dans l'amélioration écologique de leurs fermes, en grande partie grâce à leurs efforts d'auto-organisation collective pour produire par eux-mêmes les ressources, conditions et solutions dont ils ont besoin à cette fin. Or, l'implication dans l'auto-organisation collective requiert des dispositions spécifiques (temps disponible, compétences, etc.), peu favorisées actuellement. C'est pourquoi cette auto-organisation reste aujourd'hui peu généralisable et accessible aux agriculteurs.

3

Acquérir une capacité de régulation territoriale face aux possibles tensions autour des ressources stratégiques (foncier, eau, bâti professionnel et résidentiel pour l'agriculture, main-d'œuvre et compétences, etc.) : les tensions possibles

autour de ces ressources limitées se révélaient stratégiques pour la transition agroécologique, impliquent de renforcer la capacité des territoires à réguler leur accès, notamment en anticipant pour éviter leur raréfaction ou leur accaparement.

TROIS RETOURS

D'EXPÉRIENCES

SOURCES D'INSPIRATION

1

Au Québec, des agents de développement rural au service des initiatives endogènes

Après avoir longtemps conduit une politique visant l'installation d'entreprises externes pour favoriser le développement des territoires ruraux, une coalition d'organisations citoyennes rurales québécoises a réclamé au gouvernement provincial dans les années 1990 une nouvelle politique de soutien au développement rural, davantage endogène. Une première expérimentation de postes d'agents de développement rural est conduite, avec mission de soutenir les initiatives émergentes dans leur territoire : développement économique, social, culturel, agricole ou environnemental. Ces agents sont

chargés de connaître et de faciliter les projets des acteurs du territoire. Ils sont accompagnés par l'Université Laval qui les forme et améliore leurs compétences. Au-delà des modules de formation, des dispositifs d'analyse des pratiques professionnelles de ces agents ont permis d'identifier l'ingénierie nécessaire à l'exercice de leurs fonctions, que l'Université a pour mission de développer afin de la mettre à leur disposition. Après une première phase expérimentale, le dispositif a été généralisé à l'ensemble des territoires ruraux québécois, avec un financement de ces postes majoritairement fournis par le gouvernement québécois, dispositif complété par les collectivités locales.

2

Sur la Côte Vermeille, un agent de développement agricole local

Durant les années 2000, comme beaucoup d'autres Chambres d'agriculture de France, celle des Pyrénées-Orientales décide de supprimer ses postes d'agents locaux de développement agricole, à la suite de baisses de financement public. L'intercommunalité de Collioure et Banyuls et le groupement agricole local voient la suppression de ce poste comme une menace pour l'agriculture du territoire, au caractère très spécifique marqué par la viticulture littorale pratiquée sur pente de façon souvent manuelle. Cette spécificité en fait un secteur économique « orphelin », c'est-à-dire représentant une petite filière bénéficiant de peu de ressources techniques de la part d'organismes de Recherche-Développement et d'opérateurs d'amont et d'aval. L'agent de développement agricole local représente donc une fonction-clé pour animer les processus locaux de co-conception de solutions adaptées aux particularités de cette agriculture. Pour ce faire, l'intercommunalité a décidé de prendre le relais du financement de ce poste. L'animateur a pour mission d'être l'interlocuteur de tous les agriculteurs locaux qu'il connaît parfaitement, de les accompagner et de les mettre en lien en fonction de leurs besoins, des questions, idées et innovations complémentaires au sein du réseau professionnel agricole du territoire.

À l'heure où la transition agroécologique est présentée comme l'horizon de l'agriculture, cette expérience d'agent de développement agricole local, animateur et facilitateur des démarches de co-construction de solutions adaptées aux conditions agricoles locales, apparaît comme un modèle inspirant pour repenser l'accompagnement de l'innovation agroécologique.

3

À Mouans-en-Sartoux, une municipalité « productrice » agricole

Cette commune d'Alpes-Maritimes a mis en place la première régie municipale de production maraîchère pour approvisionner sa cantine scolaire. Les élus municipaux ont longtemps présenté leur expérience comme une spécificité née des contraintes du territoire (forte pression foncière et immobilière entravant l'installation agricole), pas forcément à généraliser. Ils reconnaissent aujourd'hui que l'expérience de gestion économique dans la production agricole confère aux élus et fonctionnaires de leur collectivité un ancrage et une pratique dans les réalités techniques, matérielles et économiques de l'agriculture. Cela leur permet de mieux comprendre les enjeux propres à cette activité. Cette expérience plaide en faveur d'un interventionnisme des collectivités dans les réalités économiques agricoles afin de permettre leur montée en compréhension et compétences dans ce domaine économique spécifique, fondé sur la « gestion du vivant ».



04

PAR LE BIEN-ÊTRE TERRITORIAL

LIBRE RÉCIT DU FUTUR

Par **Lise Bourdeau-Lepage**,
Professeure de géographie
à l'Université Jean-Moulin - Lyon 3,
docteure en économie et chercheuse
à l'UMR Environnement, ville, société.

Les travaux actuels de Lise Bourdeau-Lepage portent, dans une optique pluridisciplinaire, sur la place de la nature en ville, la mesure du bien-être des individus, l'attractivité territoriale, la métropolisation et les inégalités socio-spatiales. Elle a publié plusieurs ouvrages dont le dernier en 2020 : « Évaluer le bien-être sur un territoire ».

Il n'était pas revenu ici depuis près de 30 ans. Il avait quitté le Pôle métropolitain Nantes-Saint-Nazaire, au début des années 2020, à la recherche d'un espace de vie qui corresponde à ses aspirations et à ses valeurs. À l'époque, il voulait changer de mode de vie. Il pensait qu'il était possible d'adopter de nouvelles pratiques et manières de faire pour vivre en harmonie avec le monde du vivant. Il était porté par la certitude que les liens sociaux étaient la clef du bien-être des personnes, comme l'étaient la qualité de leur cadre de vie et le respect de l'ensemble du vivant.

Aussi s'était-il lancé dans la quête d'un lieu de vie où les personnes vivraient en harmonie avec la nature et qui satisferait son désir profond. Sa quête avait été faite d'expériences variées. Il avait expérimenté de nombreuses manières de vivre. À plusieurs reprises, il avait même cru être au bon endroit et avoir touché au but mais à chaque fois, un sentiment qu'il n'arrivait pas à définir le saisissait. Il finissait toujours par l'associer à un manque et reprenait la route.

Un après-midi du printemps 2050, il reçut un coup de téléphone et comprit qu'il lui fallait, pour quelques jours, se rendre là où il avait grandi. Il savait bien que cela arriverait un jour mais il n'y avait jamais vraiment pensé, peut-être parce qu'il ne ressentait aucune nostalgie de ce lieu. Il organisa son voyage afin de minimiser le temps consacré à son séjour sur place. Cependant, les obligations auxquelles il était confronté, allaient l'obliger à traverser d'ouest en est son territoire d'enfance et à passer au moins une nuit dans un petit bourg. Il imagina aussitôt la difficulté qu'il allait rencontrer pour se déplacer

sans voiture et la solitude qu'il allait ressentir au cours de son voyage.

Quelle ne fut pas sa surprise en arrivant dans le village où il devait dormir, de voir un groupe de personnes âgées et de jeunes adultes attendre devant un bâtiment et discuter ensemble. Elles semblaient se connaître et prendre des nouvelles les unes des autres. Il se demanda ce qu'elles faisaient là, quand apparut une petite tribu de bambins qui devaient avoir autour de 4-5 ans dont les regards se tournaient vers les personnes qui étaient devant le bâtiment. Vint ensuite une horde bruyante d'enfants plus âgés. Il comprit alors que c'était la sortie de l'école et que ces personnes étaient là pour récupérer ces enfants.

Il s'approcha de l'école et s'adressa à un adolescent au visage avenant. « Bonjour, vous semblez tous bien vous connaître ? C'est assez étonnant de voir des jeunes et des seniors discuter ainsi ! ». L'adolescent qui se nommait Ronan lui répondit aussitôt : « Ah bon ? Pour nous c'est normal, on se voit presque tous les jours ici pour récupérer un ou deux petits. On a aussi beaucoup d'autres occasions d'échanger, par exemple quand on fait du covoiturage pour se rendre en ville, à Nantes ou à Saint-Nazaire. Ou alors quand on jardine dans le potager public où chaque famille du bourg a la possibilité d'avoir une petite parcelle, quand on participe à un petit événement au Lieu Cordial, lors de nos achats à l'épicerie locale, ou lorsqu'une petite annonce d'entraide est dans nos cordes... Vous savez dans le coin, les mairies ont mis en place avec la participation ou sur la demande des habitants beaucoup de choses qui permettent d'améliorer la

vie des personnes et de répondre à leurs besoins. On se sent rarement isolés socialement même en tant que jeunes. » Il remercia Ronan et s'éloigna, étonné de la réponse faite par le jeune homme. En rejoignant sa chambre pour la nuit, il se dit qu'il irait faire un tour en soirée au Lieu Cordial.

Quand il entra dans ce qui pensait être un simple bar, il vit aussitôt une petite foule bigarrée se presser autour d'un vieux zinc remis au goût du jour. Il parcourut alors le lieu du regard à la recherche d'une table où il pourrait s'installer, se disant que cela ne serait pas simple de trouver une petite place à l'écart. Il croisa le regard de Ronan, qui immédiatement l'invita à se joindre à sa tablée. Il le remercia et s'assit à l'extrémité de la table.

Puis, il poursuivit son exploration visuelle du lieu et constata que la pièce était très vaste et divisée en trois grandes zones aux fonctions très différentes. À droite en rentrant se trouvaient le zinc, ses serveurs et ses clients, le cœur battant du lieu. À gauche, des étagères étaient couvertes de produits alimentaires et des portants prêts à s'écrouler sous les vêtements neufs ou de seconde main. Quelques personnes effectuaient des achats tout en discutant entre elles. Une femme d'un certain âge qui semblait être la responsable était en grande conversation avec un homme qui tenait un chandail vert bouteille. Au fond de la salle, des personnes de tout âge s'adonnaient à des jeux de société dans un joyeux brouhaha, des enfants installés à une petite table à côté étaient en train de faire leur devoir ou de dessiner. On entendait régulièrement des éclats de rire provenir de cet endroit. Une estrade était installée dans l'attente vraisemblable d'une animation. Des enfants sautillaient dessus, heureux d'occuper la scène pour un petit moment, sous le regard bienveillant des adultes. Il se rappela alors l'affiche près du comptoir, qui avait retenu son attention en rentrant et se tourna pour la lire. Il était indiqué qu'un magicien serait en représentation ce soir au Lieu Cordial et qu'il y aurait également des cours de magie pendant le week-end.

Il n'était pas dans ses habitudes d'écouter les conversations, cependant il ne put s'en empêcher tant il était surpris, depuis qu'il était arrivé cet après-midi, par les gens et leurs relations. Il voulait en apprendre plus sur la manière dont ils vivaient ensemble et sur leurs préoccupations. Alors, il tendit l'oreille et écouta la conversation de ses deux voisins de droite. Une femme âgée expliquait à un homme d'une quarantaine d'année que le médecin du bourg lui avait conseillé d'aller voir un spécialiste

et qu'elle s'était demandé comment s'y rendre. Elle avait donc mis une petite annonce expliquant son souci sur le panneau d'affichage du Lieu Cordial et une très jeune femme lui avait proposé de l'accompagner. Cette dernière y travaillant trois fois par semaine devait se rendre dans la même ville. La vieille dame expliquait qu'elle allait donc prendre un vélo taxi pour aller à la gare qui se trouvait à quelques kilomètres du bourg puis un train avec la jeune femme. Il réalisa alors qu'il pourrait utiliser les mêmes modes de transport que la femme âgée pour se rendre où il devait aller le lendemain. Mais surtout que les villes et villages étaient bien mieux connectés les uns aux autres qu'autrefois et que les services quotidiens étaient beaucoup plus accessibles.

Le lendemain matin, comme il l'avait décidé, la veille au soir, il sortit avec ses bagages à la recherche d'un vélo taxi. Il en trouva un, stationné près de ce qui ressemblait à un abri de bus au toit végétalisé. Il fut étonné au cours du trajet vers la gare par l'ouverture paysagère du village et des espaces aux alentours. Il constata que les jardins des particuliers n'avaient pas de murs de clôture, que les toitures étaient recouvertes de panneaux photovoltaïques, que les champs étaient séparés par des haies, que de nombreux chemins sillonnaient le territoire, que dans les villages les habitants se déplaçaient à pied ou à vélo. Mais ce fut le calme, la présence de personnes dans les champs et peut-être encore plus les insectes qui s'écrasaient sur le pare-brise du vélo taxi, signe notamment que les pratiques agricoles avaient évolué et étaient plus respectueuses du monde du vivant, qui le surprit le plus. Il se dit que les choses avaient bien changé au cours des trente dernières années sur le territoire de son enfance. Un sentiment étrange l'envahit.

Ce sentiment ne le quitta pas au cours des jours qui suivirent sa traversée d'ouest en est du Pôle métropolitain. Au contraire, il s'intensifia, peut-être parce qu'il fut fréquemment étonné de ce qu'il voyait. Il cherchait à comprendre ce qu'il ressentait. Un matin au réveil, une évidence le saisit. Il était parti, l'année de ses 23 ans, en quête d'un idéal de vie, alors que ce qu'il recherchait se trouvait maintenant là où il était né. Il se dit que c'était bien ironique et qu'il n'avait plus qu'à s'installer quelque part dans un village du Pôle métropolitain de Nantes Saint-Nazaire puisque tous les éléments de son bien-être étaient présents et que ses valeurs s'y trouvaient.

TROIS ENJEUX STRATÉGIQUES

2

Adapter les territoires au changement climatique

Face aux bouleversements actuels, pour garantir à l'avenir le bien-être des populations, il faut s'assurer que l'environnement soit sain et sans nuisance, protéger les populations des risques naturels, préserver les aménités naturelles mais aussi avoir une pensée globale sur le bien-être de l'ensemble du vivant (One health). On a ici des enjeux de santé, de mutation de l'emploi, de liens sociaux, de gestion des risques.

1

Mailler le territoire du pôle métropolitain

Penser la connexion entre les différents territoires qui composent le Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire par les liaisons ferroviaires et les modes actifs de déplacement. Ce maillage est le gage de la vitalité des bourgs, de l'accueil des populations qui recherchent une vie de village, aspirent à avoir des relations en face à face, un travail pas trop loin de chez eux... : ces éléments étant source de leur bien-être. Ce maillage s'entend aussi au niveau des services comme les commerces, les services médicaux, les services à la personne... Il s'agit d'éviter leur surconcentration dans la CARENE et Nantes Métropole. Derrière, se trouve l'enjeu du changement de pratiques, d'habitudes et de mode de vie de la population, mais aussi celui de la cohérence et de la complémentarité territoriale au sein du Pôle.

3

Garantir un territoire de rencontre et de lien social

Le bien-être des personnes comme l'atmosphère d'un territoire, sont fortement dépendants de la qualité et de l'intensité des relations sociales. Les petits événements, la place de l'humain dans les services de proximité, ou encore le souci de l'intergénérationnel, tout cela participe de la qualité du lien social. Il s'agit alors à la fois de maintenir et développer les lieux et événements qui remplissent une fonction récréative, permettent la rencontre, enfin de les penser à l'échelle de relations plus fortes entre intercommunalités.

TROIS RETOURS

D'EXPÉRIENCES

SOURCES D'INSPIRATION

1

La démarche « baromètre du bien-être » de la Ville de Lyon

Cette Ville a déjà mené une l'expérimentation en 2021-2022 sur quatre de ses quartiers, dont un QPV en utilisant l'outil TellMe développé par Lise Bourdeau-Lepage. L'objectif de la Ville est d'évaluer les politiques publiques qui sont conduites, aider à l'arbitrage budgétaire, mesurer l'effet des actions menées sur le territoire en termes de bien-être, suivre l'évolution du bien-être des habitants au fil du temps, connaître les attentes et les besoins des Lyonnais, les faire participer, favoriser la résilience de la ville et entrer dans une dynamique de transition écologique. L'idée est de placer le bien-être au cœur de la politique municipale.

2

La démarche « IBEST », Indicateurs de Bien-Être Soutenable Territorialisé, de l'agglomération grenobloise

Cette collectivité territoriale a déjà mené deux enquêtes auprès de ses habitants, en 2012 et 2018, dans le but de prendre en compte leur bien-être et sa durabilité, lors de l'élaboration de sa politique publique territoriale. L'objectif affiché est de placer la durabilité et « ce qui compte » pour les populations au cœur de l'action publique.

3

Le « budget bien-être » de la Nouvelle-Zélande

En 2019, ce pays a voté un budget centré sur le bien-être. Il a modifié sa manière de prendre les décisions au niveau gouvernemental en plaçant au cœur de la prise de décision les besoins et le bien-être des populations (santé mentale, réduction des inégalités...) et plus

seulement les variables économiques. Ainsi, les indicateurs de qualité du cadre de vie comme la qualité de l'air, les indicateurs de l'état social de la population comme le niveau d'éducation ou les indicateurs de l'état de santé comme l'espérance de vie, sont considérés.

05

PAR L'ÉCONOMIE RÉGÉNÉRATIVE

LIBRE RÉCIT DU FUTUR

Par Bertrand Thuillier,
Chargé de recherche au LUMIA,
centre de recherche-action spécialisé dans
les modèles économiques régénératifs.

Ancien responsable d'un bureau
d'études en environnement au sein
d'un grand groupe de la construction,
Bertrand Thuillier est formateur pour l'ADEME.

Lundi 21 novembre 2050, séminaire des nouveaux élus du Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire. L'effervescence règne dans la salle de réunion. Les discussions vont bon train. Une exposition de photos tapisse les murs de la salle et met en valeur les transformations du territoire. Le séminaire d'intégration des nouveaux élus va s'ouvrir et chacun d'eux prend place pour découvrir le programme de la journée mais surtout la mesure de ce qui les attend. Madame la Présidente rejoint l'équipe, salue les uns et les autres et invite ensuite Gaëlle, ancienne élue, présente et à l'œuvre durant la « grande transformation du territoire », à ouvrir le séminaire.

Chers élus, chers collègues,

L'année 2022 a marqué un tournant planétaire dans la prise en compte de la réalité des dérèglements climatiques. Les impacts auprès des territoires et des populations ont été extrêmes, et même cruels car, tandis que nos habitants découvraient pour la première fois de leur vie la Loire à sec, le Pakistan était quant à lui complètement sous l'eau. Madame la Présidente, que je remercie vivement, m'a demandé d'introduire ce séminaire afin de vous présenter comment la transformation du territoire s'est initiée pour donner suite à cette prise de conscience dramatique et collective et, de surcroît, pourquoi nous avons fait le choix, osé à l'époque, de parier sur les capacités de Dame Nature à régénérer notre territoire. Ma présentation a pour objectif d'être vivante, en résonance avec le sujet, alors interrompez-moi quand vous le souhaitez pour des précisions!

Comme je l'ai dit en introduction, les leaders publics et privés ont compris dès l'année 2023 qu'il était nécessaire d'opérer de profondes transformations de notre société. Ici même, au pôle métropolitain, les élus se sont mis en ordre de bataille et ont mis en œuvre avec les équipes techniques des recherches autour de la résilience des territoires. Rapidement, la question de la dynamique régénérative s'est posée. À l'époque, cette nouvelle notion était complexe à comprendre.

— **Permettez-moi de vous interrompre, mais en quoi se baser sur le « vivant » était complexe ?**

— Eh bien, si cela vous paraît naturel aujourd'hui en tant qu'élue, ce vocabulaire était loin d'être notre référentiel de base. Et surtout, nous ne savions ni par où ni par quoi commencer. Les chantiers étaient vastes et un tant soit peu... effrayants! Or, cette démarche présentait deux avantages : elle avait d'une

part la capacité de rendre le territoire sûr (entendez par là que nous pouvions assurer un mode de vie sous les seuils des limites planétaires), d'autre part elle était juste. Et j'insiste sur cette notion de « justice » car la dynamique régénérative respecte les besoins fondamentaux de tous les êtres humains et va même au-delà.

Là, je dois vous dire pour être honnête que cette idée ne faisait pas l'unanimité. L'idée de rendre son plein potentiel au vivant et de considérer pour cela que la biodiversité devait prendre part à l'ensemble des décisions sur les évolutions du territoire... vous comprenez... cela n'entraîne pas dans les schémas classiques des organisations territoriales! Les questions fusaient : Pourquoi la biodiversité devrait-elle participer aux décisions? Comment intégrer cette possibilité dans les dispositifs décisionnels? Qui pourrait représenter la biodiversité? Des associations ou des ONG de protection de l'environnement? La société civile?

— **Comment vous y êtes-vous pris pour convaincre ?**

— Notre rôle d'élue est de travailler pour l'intérêt général, cette responsabilité nous indique le chemin à suivre et nous donne à voir le « collectif ». Alors, nous nous sommes donnés les moyens de comprendre et d'approfondir notre lien à la Nature. Deux séminaires plus tard, chaque élu avait retrouvé la part de nature qui est en lui, se sentant ainsi appartenir pleinement à la toile du vivant. Par la suite, lors de réunions ou de conseils, investis de cette nouvelle responsabilité, les élus retrouvaient leur posture de garant de la voix de la biodiversité.

— **Concrètement, quelles ont été les premières étapes de cette transformation via la dynamique régénérative ?**

— Vous connaissez notre territoire et ces ressources naturelles incroyables! C'est donc autour des activités en lien direct avec le vivant que la dynamique régénérative s'est mise en place et particulièrement sur les 15 000 hectares de zones humides dont le Parc Régional des Marais de la Brière. Les scientifiques interrogés nous ont très rapidement démontré que la nature, dans le cas précis des marais, délivrait des services « gratuits ».

Prenons cet exemple des marais : un, ils sont le support d'une agriculture de marais tout à fait singulière ici. Deux, ils génèrent du tourisme avec de belles balades bucoliques pour les amateurs de nature ou d'oiseaux. Trois, ils jouent un rôle prépondérant dans la qualité des sols et principalement

des minéraux, dans la capacité photosynthétique. Quatre, ils régulent la qualité des eaux, la qualité de l'air et favorisent même la pollinisation en accueillant de nombreux insectes.

— **Comment ce travail s'est articulé avec les dispositifs existants comme par exemple le SCoT?**

— Vous avez raison de poser la question de l'articulation car cette démarche était bien enclenchée dans une volonté de travailler de manière coopérative. Naturellement, les filières agricoles et sylvicoles se sont rapidement engagées elles aussi dans la démarche de régénération du territoire. Le diagnostic de bonne santé du territoire réalisé en vue du SCoT en 2023 avait repéré deux éléments : de belles dynamiques locales portées notamment par une filière de l'agriculture biologique, mais aussi une raréfaction des exploitants et des exploitations. La dynamique régénérative a été, pour ces acteurs locaux, considérée comme un nouveau souffle. Une part significative des exploitations s'engagea dans l'agriculture régénérative, sur sols vivants, dans le respect des animaux et avec une attention particulière pour un partage plus équitable de la valeur.

— **Pouvez-vous préciser ce que vous entendez par « valeur » ?**

— Bien sûr. Il s'agissait pour les agriculteurs de valoriser monétairement les services apportés par leurs pratiques : la séquestration de carbone dans les sols via le Label Bas carbone ou encore la qualité de l'eau grâce à de nouvelles sources de financement apportées par les collectivités et les acteurs institutionnels, et par un juste prix de produits locaux pour les industries agroalimentaires. Encore ce matin, je me représentais à quel point la dynamique régénérative a fait évoluer les paysages. Le paysage rural bocager a été favorisé. Nous avons la chance d'avoir un paysage par ailleurs déjà qualitatif, mais il a été renforcé davantage en tenant compte des continuités écologiques au bénéfice de la biodiversité mais aussi des productions issues de l'agro foresterie.

— **On estime que ces évolutions positives ont attiré de nouveaux habitants en quelques années. Vous confirmez?**

— Oui! Des urbains aux vocations nouvelles! Mais aussi les jeunes ruraux qui ne voulaient plus quitter leur terroir grâce à ces perspectives! Chacun a retrouvé du sens dans son métier! En parallèle cependant, certaines problématiques

se sont posées en termes d'aménagement et de foncier. Le territoire a attiré de nouvelles populations compte tenu de la qualité de vie. Les jeunes actifs étaient attirés par la douceur de vivre de Nantes et de Saint-Nazaire mais pas seulement, par ses écoles, ses pôles universitaires et ses incubateurs! Le littoral accueillait quant à lui une population de retraités souhaitant bénéficier d'un climat clément et des paysages maritimes.

Nous avons dû travailler sans tarder sur les problématiques d'aménagement! Le contexte était tendu : marché de l'immobilier en forte tension, prix du foncier et de l'immobilier en hausse. Les ménages les plus précaires vivaient dans les grands ensembles et les classes moyennes partaient dans les communes rurales. Et dernier point, il fallait aussi arbitrer entre les surfaces consacrées aux logements et celles consacrées aux zones industrielles et d'activités. Nous avons fixé un cap vers le Zéro artificialisation des sols avant même la loi ZAN, nous voulions le tenir malgré la pression.

— **Le foncier est un bien commun aujourd'hui. Comment cette idée a-t-elle germé sur le territoire?**

— Oh! Cela ne s'est pas fait en un jour, mais force est de constater que nous avons pris les bonnes décisions à l'époque! Nous avons d'abord utilisé toutes les solutions disponibles à l'échelle des intercommunalités pour réduire la fragmentation des écosystèmes. C'était nécessaire : reconstruction de la ville sur la ville, droits à la surélévation des bâtiments, limitation et arrêt de l'extension des emprises routières. Mais, l'analyse de ces mesures montrait qu'elles étaient insuffisantes. Nous nous sommes rendus à l'évidence : le statut du foncier devait évoluer vers un bien commun, c'est-à-dire une ressource rare et précieuse gérée par la communauté.

Pour que chacun participe à définir les modalités de gestion de ce bien commun tout en considérant les enjeux socio-écologiques, nous avons engagé un grand débat dans le cadre de la définition du SCoT. Enfin, le projet stratégique a renforcé cette décision en incluant la prise en compte du vivant non humain dans les règles de concertation. Notre politique d'aménagement a fortement interrogé nos pratiques et les décisions publiques. Afin de garantir un développement soutenable du territoire, il était nécessaire de faire évoluer le droit à la propriété, de proposer de nouvelles modalités juridiques et économiques pour la construction de logements, mais aussi des espaces réservés au

développement de l'industrie et des activités commerciales. Tout cela devait rendre notre territoire vivable et désirable! Je pense que nos objectifs sont atteints!

— **Vous n'avez pas encore abordé les questions d'énergie et de mobilité, et toutes les tensions des années 2030 à ce sujet.**

— Oui, parlons-en. Vous avez raison d'évoquer le sujet de l'énergie, terriblement compliqué! Une grande partie du parc automobile était électrique, mais au regard du contexte énergétique, il fallait aller plus loin et s'engager dans une aire de sobriété. Cela passait notamment dans la réduction des besoins de mobilité.

10 à 15 % des surfaces servaient aux véhicules dans les villes moyennes, 15 à 20 % pour Saint-Nazaire et Nantes. Mais la chute de l'usage de la voiture individuelle finit par représenter des sources de gain de foncier au profit du logement. En parallèle, les politiques publiques de transport en commun mais aussi les partenariats avec les entreprises, le développement des services de proximité nous ont permis d'engager une réelle politique de non-mobilité. Les espaces de coworking bien ancrés en ville dans les années 2020 ont fleuri dans les communes plus périphériques et rurales, réduisant de façon considérable les transports pendulaires et libérant des espaces devenus constructibles sans emprise sur les milieux agricoles ou naturels.

Nous sommes fiers d'avoir su préserver ces espaces à hauteur de 75 % de la surface du territoire!

— **Au regard de la qualité de vie sur notre territoire, alors que tant d'enjeux étaient cruciaux, je me demande quels rôles les élus ont joué dans cette transformation?**

— Les élus ont initié et accompagné cette dynamique régénérative en faisant évoluer l'ensemble des pratiques, en favorisant les coopérations nouvelles pour la gestion des communs qui se sont développés au-delà de la question foncière. Partis sur notre lancée, nous avons travaillé sur les ressources telles que l'eau, l'énergie, sur les déchets et les transports. Tous sont devenus des biens communs au même titre que la biodiversité. De nouvelles solidarités ont vu le jour entre les différents bassins de vie. Nous avons introduit les Solutions fondées sur la Nature (SfN) pour réduire les coûts d'investissement et de fonctionnement des infrastructures gérées par les collectivités. Cette utilisation du vivant en ville a répondu aux besoins de la population, les

déplacements vers les milieux naturels étant plus difficiles à envisager. Aujourd'hui, vous pouvez constater que tout mètre carré dans les espaces urbanisés qui pouvaient être végétalisés l'a été. La ville s'est vêtue de vert, favorisant l'infiltration des eaux pluviales, et les canicules que nous avons connus chaque été n'ont pas trop altéré notre capacité à disposer d'eau. Même s'il est devenu courant que la Loire s'assèche maintenant l'été, les nappes phréatiques locales se rechargent suffisamment pour satisfaire les besoins essentiels de la population. Sur ce point, notre gestion par la communauté de cette ressource vitale est depuis lors reconnue nationalement et internationalement.

Enfin, et j'en terminerai là, dès les années 2025, nous avons considéré après les crises du début de cette seconde décennie que les flux de matière, d'énergie et de revenu devaient rester sur le territoire. Nous avons engagé une politique de métabolisme urbain, qui a débouché sur la création de nouvelles activités, de nouveaux emplois. Elle a donné du sens pour les jeunes.

— **Avez-vous un exemple pour illustrer vos propos?**

— Oui bien sûr, l'exemple le plus emblématique est certainement celui du chantier naval. L'objectif était de construire les plus grands et beaux paquebots du monde. Mais l'entreprise a amorcé un virage important pour, dans un premier temps, construire de plus petits paquebots à voile. Elle a ensuite modifié les systèmes de propulsion des navires de commerce en propulsion vélique. Aujourd'hui chaque bateau est construit avec des matériaux réutilisés ou recyclés. À ce jour, le chantier est toujours un fleuron de l'industrie locale!

J'aimerais conclure en vous disant ceci : la dynamique régénérative du territoire a été enclenchée dans les années 2020 pour se poursuivre durant trois décennies. Ce modèle a fait ses preuves et permet aux habitants de vivre dans un territoire juste et sûr. Maintenir cette dynamique est essentielle pour pérenniser notre fonctionnement. Il vous revient donc, en tant que nouveaux élus de poursuivre nos actions pour conserver un territoire régénératif.

TROIS ENJEUX STRATÉGIQUES

1

Intégrer la biodiversité dans l'ensemble des décisions

La biodiversité offre des solutions inexplorées et intelligentes pour peu que l'on s'engage dans une co-évolution avec le vivant. Pour cela, les décideurs publics et privés doivent réapprendre « qu'ils sont nature » et doivent redevenir les garants de la parole de la biodiversité. Endosser ce rôle permettra de favoriser l'harmonie sur le territoire.

2

Créer des coopérations et des solidarités entre les acteurs et les bassins de vie

Favoriser les synergies entre les acteurs publics et privés, entre les territoires urbains et ruraux, entre la société civile, les entreprises et les collectivités. Redonner notamment une place importante à l'agriculture car elle est porteuse de nombreuses solutions sur le plan environnemental pour la qualité et la quantité d'eau, pour la production de nourriture, pour la résilience face au changement climatique... Les réflexions devront aussi permettre d'identifier des solutions inclusives qui ne peuvent se réaliser que par la coopération.

3

Conserver les flux localement

Qu'il s'agisse de flux de matières, d'énergie, de capitaux, il va devenir nécessaire d'engager des politiques qui permettent de les conserver sur le territoire. Compte tenu de l'évolution de la rareté des ressources énergétiques, matières, de l'eau... et des conséquences économiques que cela génère, le métabolisme circulaire devra s'imposer. Il pourra être source de nouveaux emplois.

TROIS RETOURS

D'EXPIÉRIENCES

SOURCES D'INSPIRATION

1

La co-évolution avec la biodiversité

Le Costa Rica est dix fois plus petit que la France. Pour autant, il représente 6 % de la biodiversité mondiale. Ce pays a mis en place depuis 1995 un dispositif de valorisation des services écosystémiques, à savoir le paiement pour services environnementaux (PSE). Il s'agit d'un paiement pour laisser la nature en libre évolution, à travers un mécanisme qui octroie le versement d'une « contrepartie de non-utilisation agricole » des terres. Le Costa Rica est depuis le premier pays tropical au monde à avoir inversé le processus de déforestation.

2

La Biovallée de la Drôme pour « faire système »

Le terme Biovallée est utilisé pour désigner le territoire géographique du bassin versant de la rivière Drôme (vallée de la Drôme et Diois comprenant au total 96 communes pour 56 000 habitants) mais aussi le projet territorial de transition. À l'usage, Biovallée est devenue une identité territoriale, marqueur d'une façon de penser, de travailler, de vivre. La dynamique collective Biovallée prend ensuite forme à la fin des années 1980, sous l'impulsion de plusieurs élus du territoire, autour du projet de réhabilitation de la rivière de la Drôme alors fortement polluée. À partir de ces premières pierres se construisent des projets environnementaux de grande ampleur soutenus par les pouvoirs publics dans les années 2010. Une multitude d'initiatives, d'acteurs privés, d'élus, de citoyens émergent au fil des années. Ils nourrissent la dynamique collective de développement durable de la désormais consacrée « Biovallée », la vallée du vivant. Résultats atteints : qualité de l'eau de la Drôme, part des surfaces cultivées en agriculture biologique six fois plus importante qu'au niveau national : 32 % contre 5 %, attractivité du territoire (habitants, tourisme, financements), augmentation de la population (près de 1 % de croissance annuelle soit 10 % en 10 ans), création d'une culture commune : concentration d'acteurs / initiatives, rayonnement (national, européen) : éco-territoire de référence.

3

Le métabolisme urbain pour conserver des flux localement

Le métabolisme urbain ou métabolisme territorial est un moyen de mesure de la comptabilité des flux d'énergies et de matières (entrants et sortants) nécessaires au fonctionnement d'un territoire. Étudier le métabolisme urbain fait partie de la stratégie d'économie circulaire de la Ville de Paris. Pour fonctionner, la ville importe une grande quantité de matériaux ou produits finis et produit

beaucoup de déchets. Ces flux entrants et sortants peuvent être diminués en favorisant les flux internes et circulaires entre acteurs, par de la mutualisation, de la récupération d'énergie, du réemploi ou du recyclage. Améliorer l'empreinte environnementale de la ville en l'appréhendant comme un écosystème naturel où « rien ne se perd, tout se transforme », tel est le défi de cet appel à projet « amélioration du métabolisme urbain ».



06

PAR L'APPROCHE BIO-RÉGIONALISTE

◆
LIBRE RÉCIT DU FUTUR

Par Mathias Rollot,
Maître de conférences en Théories et pratiques
de la conception architecturale et urbaine
à l'École nationale supérieure d'architecture
de Grenoble, chercheur au CRESSON et membre
associé au Laboratoire d'histoire de l'architecture
contemporaine (LHAC) de l'ENSA-Nancy.

*Mathias Rollot a notamment publié
une quinzaine d'ouvrages de recherche
sur l'architecture et le monde contemporain
dans une perspective écologiste.*

Tout a beaucoup changé depuis 2022 et le travail prospectif mis en place par la métropole « Nantes Saint-Nazaire » d'alors. En quoi? Bien sûr, le territoire a changé parce que les températures ont augmenté, parce que la submersion marine a grignoté les terres, parce que la faune et la flore ne sont plus les mêmes, et encore parce que bon nombre de flux migratoires humains sont venus modifier les équilibres sociaux historiques de la région. Mais parce que la métropole de l'Estuaire de la Loire a accompagné ces changements, elle ne les a pas subis! Au contraire : ça a été des stimulants pour les filières économiques, pour la vie des paysages, pour le quotidien des personnes et des animaux. Comment? En un mot : on a misé sur l'écosystème territorial plutôt que sur la compétition entre les communes et l'opposition avec les mondes naturels.

Pour pouvoir parler d'écosystème métropolitain, il a d'abord fallu faire sortir la métropole de l'Estuaire de la Loire, de ses habitudes modernes, de toutes ces façons de faire héritées du 20^e siècle qui étaient, justement, une partie du problème auquel nous devons faire face (le problème, c'étaient nous-mêmes!). Par exemple, il a fallu que les territoires à forte densité cessent de se considérer prioritaires et d'envisager les territoires environnants comme de simples ressources à leur disposition; la métropole a progressivement mis sa mégalomanie au vestiaire. Et parallèlement, de leur côté, les différentes ruralités de l'Estuaire ont aussi cessé d'attendre des grandes villes (et des médias) qu'elles les fassent exister à tout prix; la campagne a fini sa crise existentielle. Exit la scission ville-campagne! Ce fut un soulagement pour beaucoup. D'où, d'ailleurs,

le nouveau nom de métropole de l'Estuaire de la Loire, qui met en avant un territoire géographique partagé (aussi avec le non-humain).

Pour faire écosystème à l'échelle du bassin de vie, il a aussi fallu changer de mentalité sur la question esthétique. Disons à ce sujet que jusqu'au milieu des années 2020, on était encore un peu tous à la recherche du « modèle écologique unique ». On cherchait des réponses parfaites à nos problèmes compliqués – et, forcément, on ne trouvait jamais ! Ce n'est que plus tard que nous avons fini par accepter que les réponses devaient être aussi complexes que les problèmes de départ. Et que, donc, il n'y aurait jamais de réponse unique, totale, sur aucun sujet. Prenons l'exemple des zones commerciales, dont la reconversion a été plus pressante chaque année. Eh bien, il nous a fallu du temps pour comprendre qu'il n'y avait pas qu'un seul moyen de transformer ces zones! Depuis lors, nous les avons bien transformées : mais chacune à sa manière, et de façon très différente selon leur taille, leur ancienneté, leur situation urbaine, l'attachement des gens à leur existence, les alternatives environnantes, l'inventivité des acteurs locaux, les ressources disponibles en matériaux autour, etc. Les zones commerciales étaient devenues une multitude de lieux et de quartiers, d'édifices, de places et de parcs, de friches et d'autres types encore d'espaces communs. Si nous les avons donc reconverties, ces zones, c'est sans recette miracle! Voire, mieux : nous avons pu commencer à les reconvertir à partir du moment où, justement, nous avons arrêté de chercher des recettes miracles; à partir du moment où nous avons cessé de chercher ce que devait être la société écologique, la forme urbaine qu'elle devait avoir.

Nous sommes aujourd'hui, en 2050, dans un monde bien plus soutenable qu'autrefois, et pour le plus grand bonheur de tous (tant de nombreux emplois qui font sens ont été créés). Mais en fait ce n'est pas un monde : c'est un gloubi-boulga fantastique d'aventures, toutes un peu fragiles encore; c'est un amas joyeux d'initiatives réussies; c'est un collage, maladroite mais magnifique, qui témoigne bien de l'inventivité humaine. Pour en arriver là, on a dû accepter que tout ne soit pas résolu, fini et figé, dès la livraison des chantiers architecturaux, urbains et paysagers. On a fait le choix de laisser de la place pour l'imprévu, pour le spontané (notamment en multipliant les Appels à projets urbains innovants – APU). En d'autres termes, on a misé sur le tiers paysage du jardinier Gilles Clément, mais à l'échelle territoriale toute entière.

Mais tout cela, c'est très logique voyez-vous, car nous étions en pleine métamorphose. Or, comment fait une chenille pour devenir papillon? Elle se blotit dans un cocon, dans lequel elle se tapit, jusqu'à en sortir subitement, du jour au lendemain, sous la forme d'un magnifique papillon coloré, prêt à voler. Mais voilà : nous, nous ne pouvions pas nous construire un cocon géant où végéter en attendant la venue d'un système social parfaitement fonctionnel et écologique, que nous pourrions révéler subitement au grand jour ! Non, nous avons donc dû entrer dans une troublante forme hybride, à la fois chenille, cocon et papillon en même temps. Et la voilà, la réinvention esthétique évoquée! Nous avons dû accepter cette hybridité un peu monstrueuse, pour accepter nos campagnes et nos villes telles qu'elles devaient nécessairement être : mi-modernes et mi-archaïques; mi-polluantes et mi-durables; mi-figées et mi-révolutionnaires. C'est en acceptant pleinement cette nouvelle esthétique qu'on a pu construire une nouvelle éthique, qu'on a pu s'appuyer sur de nouvelles valeurs qui soient capables de valoriser la diversité et la complémentarité (qui, après tout, sont les principales qualités de tout écosystème!).

Avec cette nouvelle ligne directrice nous avons pu développer les filières bio et géo-sourcées dans le bâtiment, favoriser le réemploi des matériaux de construction et le recyclage des déchets du BTP... mais pas tant dans une optique « patrimonialisante »! Notre grande idée, c'était qu'il était inutile d'essayer de reproduire les petites architectures romantiques du coin. Ce qui nous intéressait était beaucoup plus terre-à-terre : c'était la création d'emplois. Nous

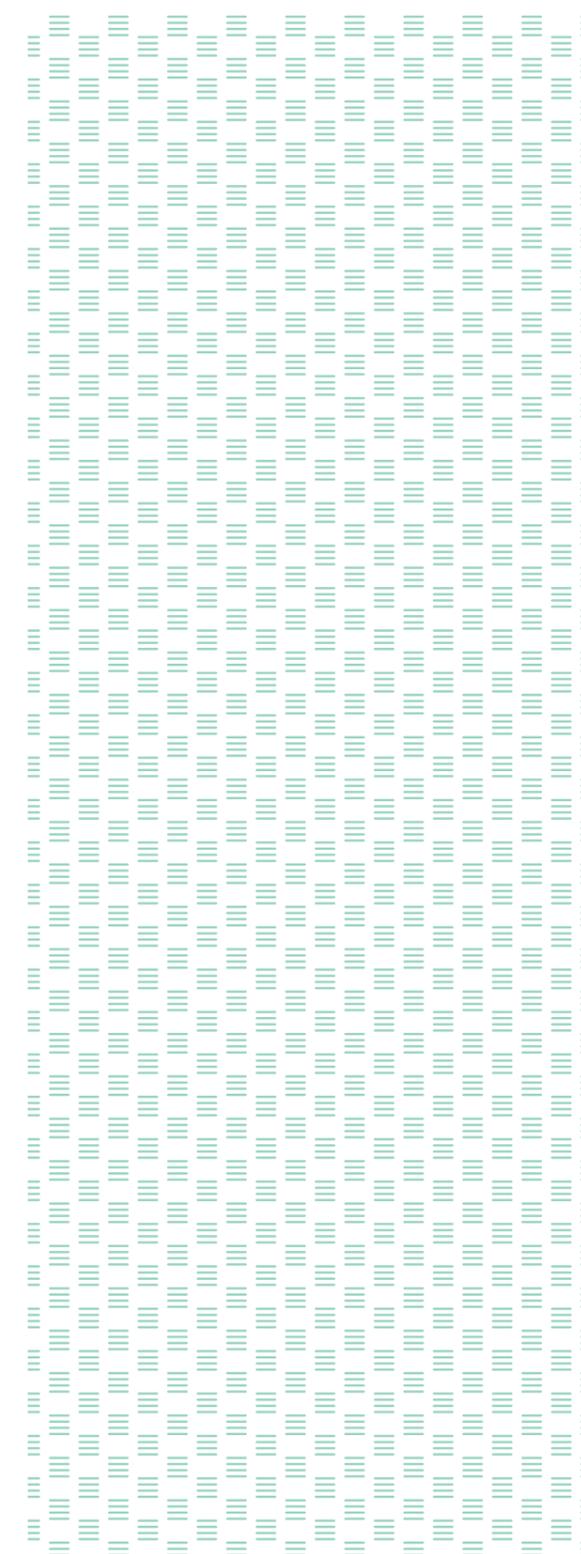
voulions revitaliser les filières économiques, en circuit-court et à « haute valeur humaine » ajoutée. Et c'était un pari gagnant! Car en définitive c'est surtout ce patrimoine immatériel qui a fait la fierté des habitants du coin sur le moyen terme. (C'est logique, puisque le patrimoine bâti n'est autre qu'un patrimoine immatériel figé dans le temps.)

On a cherché comment faciliter le développement de tout ça via les documents d'urbanisme, les acteurs et les procédures; en facilitant les expérimentations et en soutenant les initiatives. Et c'est par cette entrée des filières et des ressources, des éco-matériaux et des savoir-faire locaux qu'on a réussi à reconstruire des paysages et des territoires qui font sens pour les habitants. D'ailleurs c'est pour cela que les locaux aiment notre territoire en 2050 : car ils s'y reconnaissent. Ils ont retrouvé l'origine et le sens des formes qu'ils voient. Ils savent à nouveau en lire les modes constructifs et connaissent des moyens de prendre soin, de réparer, de démonter ou de recycler ces bâtiments... Bref, l'architecture « parle » à nouveau aux gens! Et pourtant, quelle architecture contemporaine radicalement nouvelle, quelle petite révolution locale ! Locale, car on ne trouve ce type d'architecture qu'ici. Mais attention, si ces formes sont entièrement nouvelles, elles ne sont pas génériques pour autant. Parce que c'est par le biais des savoir-faire des chantiers navals historiques de Saint-Nazaire qu'on a pu expérimenter localement de nouvelles techniques pour produire des bâtiments à la fois économiques et très efficaces énergétiquement parlant (« bioclimatiques »). C'est ainsi qu'une immense partie du patrimoine immatériel de l'estuaire a pu perdurer dans ce nouveau monde en sachant aussi s'associer à l'essor de start-up industriels!

Les habitations ordinaires ont profité de cette petite révolution architecturale. La grande mutation a permis de faire des économies d'énergie considérables, au service de tous. Et elle a un peu transformé aussi l'image des zones pavillonnaires. Mais il faut dire que notre regard sur ces zones a surtout changé par le biais du changement de comportement des habitants eux-mêmes. Dans *Suburbia*, au milieu des années 2010, le fondateur de la permaculture David Holmgren et son équipe ont déclaré que le pavillonnaire pourrait bien être le milieu bâti le plus résilient face aux chocs à venir. Quelle équipe visionnaire : l'avenir leur a donné entièrement raison ! Au fil des crises logistiques et alimentaires

successives, les gens se sont effectivement mis à utiliser leurs jardins différemment. La pelouse bien tondue a fait place à des potagers en permaculture. Spontanément, on a rouvert les grilles et les murets entre les parcelles pour laisser passer petits rongeurs, hérissons et autres animaux utiles aux écosystèmes. Et il n'a fallu qu'un petit coup de pouce ici et là pour aider à la création de quelques « centralités » – une place publique ici, un parc là, une halle couverte ailleurs encore –, pour que tout cela redevienne un quartier, avec son urbanité et sa désirabilité. Ce renversement dans la façon d'habiter le pavillonnaire a complètement transformé le regard de notre société à son sujet; il est devenu un modèle résilient, durable et éco-productif, où se sont rapidement développées des formes de solidarités locales. Ces lieux vivants ont participé en retour à faire grandir les nouvelles générations dans un monde qui fait sens; dans un ensemble de milieux capables de donner aux gens une conscience écologique, de favoriser l'existence de communautés habitantes investies dans leur territoire. Tout l'inverse de ce que le pavillonnaire produisait auparavant ! Finalement, ce n'était pas qu'une question de voiture et de qualité architecturale...

Finalement, un autre urbanisme était possible, il était déjà là, à portée de main; il a suffi d'aller le chercher, et de prendre le risque de le mettre en œuvre. De même, une autre façon de composer les paysages et de générer une économie sur le tourisme durable a été déployée tout récemment (par exemple avec la réintroduction de bisons sauvages dans le marais Audubon, rien que ça !). Comme l'affirmaient déjà les spécialistes en 2018 dans *Réensauvageons la France*, ce « réensauvagement » de nos paysages a été un vrai moteur économique, stimulant à la fois pour les écosystèmes naturels et culturels ! Avec les bisons, nous l'avons démontré une fois de plus : c'est en prenant le risque de l'hybridité et en faisant alliance – avec l'autre, avec la nature – que nous avons pu faire écosystème (territorial) !



TROIS ENJEUX STRATÉGIQUES

2

Réimaginer (la vie pavillonnaire) et lancer un grand chantier de transformation des modes de vie pavillonnaires. Les modes de vie plutôt que les formes pavillonnaires elles-mêmes : pour que ces tissus deviennent des quartiers vivants, producteurs de nourritures et moteurs de biodiversité. L'espace public et le réseau viaire des zones pavillonnaires sont aussi immenses des potentialités de modes de vie et de pratiques. À eux seuls, ces espaces permettraient de transformer autant « les pavillonnaires » (habitats et habitants) que les regards sur eux... Il faudra aussi savoir mobiliser et outiller les populations pour qu'elles s'en saisissent, pour en faire des cultures vivrières, des réserves de biodiversité, des micro-maraîchages participatifs, des pépinières, des vergers, etc.

1

Faire circuler (les matériaux de construction)

Il faut que les matériaux biodégradables, bio-sourcés, géo-sourcés, de réemploi et issus du recyclage deviennent la norme et non l'exception dans la construction ! L'architecture, l'urbanisme et le paysage peuvent être déployés depuis une économie presque entièrement circulaire – pour autant du moins qu'on y mette les moyens : normes et procédures facilitatrices, centres de valorisation et de traitement des rebuts de construction, citoyens et acteurs de la construction engagés en faveur du développement des éco-matériaux, etc. L'enjeu est évidemment écologique, mais aussi économique : c'est celui de la création de filières locales non délocalisables, d'emplois qui font sens, et de nouvelles façons de construire dont le territoire peut tirer une fierté.

3

Hybrider (l'écosystème territorial)

Il faut préserver à tout prix la diversité du territoire Nantes Saint-Nazaire ! La multitude actuelle de formes urbaines et rurales, bâties et non bâties, anciennes et contemporaines est énorme. Or, c'est une richesse (en terme d'écosystème) et une force pour l'avenir, à l'heure où l'on parle de transition. La métamorphose que nous devons opérer a besoin de toutes les forces vives, dans leur différences et leur complémentarité, pour s'opérer. En matière d'architecture et d'urbanisme, on doit refuser les solutions uniques, les recettes miracles à appliquer partout, qui ne font que renforcer

l'uniformisation et donc la fragilité territoriale. Nous entrons dans une période transitoire, c'est-à-dire dans un monde composé à la fois de l'ancien et du nouveau, des germes de ce qui n'est pas encore complètement là et des restes de ce qui n'est plus tout à fait là – bref, nous entrons dans une période d'hybridité. Dans ce contexte, l'hybridité doit devenir une valeur positive. Ça doit être le signe que les choses évoluent, et qu'elles évoluent sans violence, en laissant la possibilité aux autres d'être là aussi... Une autre façon de dire que la diversité est une chance, en partant des forces et spécificités locales pour penser le monde de demain !

TROIS RETOURS

D'EXPIÉRIENCES

SOURCES D'INSPIRATION

1

Sentiers Métropolitains

Selon le site officiel Metropolitan Trails, « Issue des mondes de l'art et de l'aménagement, la randonnée urbaine est une pratique sociale en plein essor. À la fois infrastructures de transport, équipements touristiques, centres culturels hors-les-murs, écoles de plein air, les Sentiers Métropolitains sont une innovation urbaine internationale, apparue en France et en Europe au début du 21^e siècle. Les Sentiers Métropolitains sont des espaces publics d'un nouveau genre, conçus pour nous reconnecter à nos territoires de vie, et pour inventer les villes de l'après-pétrole. » Depuis leur apparition (sous ce terme, à Marseille) au début des années 2010, des Sentiers Métropolitains ont été développés un peu partout dans le monde (Bordeaux, Milan, Londres, Istanbul, Paris, Tunis, Avignon, Athènes, Toulon, Köln, Boston...). Ce sont de véritables morceaux de « biens communs » linéaires, à la mise en place simple mais au potentiel immense.

2

SUISSE - Renaturation du cours de l'Aire

Ce projet, qui a notamment reçu le Prix du Conseil de l'Europe en 2019, est celui d'une renaturation. Démarrée en 2001 sous la gouvernance des paysagistes Descombes-Rampini, la revitalisation du cours de l'Aire, petite rivière franco-genevoise, est un projet au long cours fondé sur une toute nouvelle approche du terrassement. Un motif géométrique composé de losanges est utilisé par l'équipe de conception pour accélérer le processus d'érosion et le façonnage du nouveau cours d'eau sans en prédéterminer le tracé exact. Parce qu'il a été conçu en bonne synergie entre les autorités communales, les organisations agricoles, les associations environnementalistes et les habitants riverains, il rend crédible l'affirmation selon laquelle un projet territorial écologique ambitieux peut être porté par les différentes communautés locales (notamment parce qu'il offre à chacune de ses communautés une fonction propre, du loisir au productif, du touristique à l'ordinaire). Il est ainsi possible de concevoir sans figer, de construire sans prédéterminer.

3

FRANCE - Halle d'Ancy-Dornot

La halle polyvalente livrée par l'agence d'architecture Studiolada n'est pas qu'un vaste espace à la programmation ouverte, disponible à tout type de fonction en toute saison. Ce n'est pas qu'un bâtiment écologique, magistralement dessiné et construit avec des matériaux bio-sourcés, des artisans et des savoir-faire locaux. C'est tout ça à la fois, et encore autre chose. Cette « agora de village », est une grande coquille disponible pour les envies et les besoins, qui cristallise la nouvelle identité en transition du territoire. Ou, comme le dit le maire de la commune Gilles Soulier : « Après avoir été synonyme pendant un siècle des tranchées de 14-18 et des mines de charbon, la région de Metz commence à se faire connaître aussi par la richesse de ses paysages et ses ressources locales ». Monument territorial qui fait signal à l'échelle de toute la région mosellane et revitalise la fierté des habitantes et des habitants du coin. Un catalyseur pour le développement local ?



07

PAR LE TRAVAIL

◆
LIBRE RÉCIT DU FUTUR

**Par Aurélie Dedon
et Grégoire Epitalon,**
Membres de Ultra-Laborans,
agence de réflexion et de conseil
spécialisée dans l'accompagnement
des mutations du travail.

J'ai cinquante-cinq ans aujourd'hui, et quel chemin parcouru... je suis si heureuse que notre petite famille vive à Blain désormais, et si fière d'habiter ce territoire! Je me souviens de mon enfance d'avant, dans les marais de Brière : tout a tellement changé...; la Loire m'apparaît méconnaissable, avec ses rives inhabitées, bordées de roselières géantes et son débit capricieux; et l'eau et la vitalité des sols sont devenues nos denrées les plus précieuses.

Mais les citoyens de la Grande Métropole de l'Estuaire Ligérien (GMEL) ont réussi leur pari : faire de ce territoire un habitat résilient dans un système global qui mettra encore longtemps à retrouver un équilibre.

Comment avons-nous accompli cet exploit? Depuis vingt-cinq ans, toutes les forces vives du territoire convergent avec une admirable persévérance vers la construction de cette résilience. Aujourd'hui, plus de la moitié du foncier d'activités du territoire est consacré à l'économie régénérative. Nous avons su nous construire un avenir dans lequel le travail constitue un vecteur de sens à l'échelle de tout un territoire. Il aura fallu pour cela le démarcher, le dépolluer, et le repolitiser! Dans les années 2020, je n'y aurais pas cru, mais nous disposons aujourd'hui d'un des plus beaux réseaux de micro-fabriques industrielles du continent, un habitat modèle en termes d'efficacité énergétique, une agriculture qui nous permet de subvenir aux besoins essentiels de la population, et des infrastructures de santé respectables.

Il faut dire que nous n'avons pas d'excuses pour ne pas avancer. Nous sommes une terre de coopération et de solidarité depuis plus d'un siècle. Nous sommes une terre d'estuaire, née des mouvements

contraires de la Loire et de l'Atlantique. Nous savons que la vie renaît chaque jour dans un tourbillon d'eaux vives – que nous ne pouvions avancer qu'en tissant par le travail de nouveaux liens pour affronter les caprices des eaux – sécheresses, inondations, tempêtes.... D'autres territoires ont dû affronter une transformation culturelle bien plus ardue pour ses habitants.

Il aura fallu vingt-cinq ans pour en arriver là...

Tout a commencé en octobre 2023, quand nous avons décidé avec mon compagnon Mathias de nous installer à Saint-Nazaire après plusieurs années passées à Paris. Grâce aux efforts de réaménagement urbain des années précédentes, la ville nous semblait alors bien plus accueillante pour de jeunes familles comme la nôtre, habituées à un cadre de vie francilien! À l'époque, nous avons décidé de continuer à travailler pour nos employeurs respectifs, à Paris. Pour nous – comme pour beaucoup de Français – le « futur du travail » se résumait en un mot : télétravail.

Je me demandais combien de temps cela allait durer, car j'avais de plus en plus de mal à trouver du sens dans mon métier. Et j'étais loin d'être la seule... Le monde du travail semblait traversé, depuis le début de la pandémie, par une crise de sens historique. Il me semblait que ces questions commençaient à traverser les institutions elles-mêmes. Je me souviens d'avoir discuté, à l'époque, avec une élue du territoire qui me parlait des « enjeux de la réorientation écologique de la production » : face au changement climatique, elle anticipait de nouveaux besoins en emploi à l'échelle du territoire (agriculture, bâtiment, santé...).

Moi, je n'en savais trop rien. Ce qui était sûr, c'était que je devais me rendre une fois par semaine à Paris, et que cela risquait de devenir difficile à gérer avec les enfants. J'étais décidée à garder un œil ouvert sur les opportunités d'emploi. Compte tenu de l'urgence, cela ne serait pas si difficile de trouver un travail qui ait du sens, qui permette de contribuer positivement à l'habitabilité du monde, de son territoire... On verrait bien !

Un an plus tard, en 2024, j'eus la chance d'être sélectionnée pour participer aux Assises Citoyennes du Virage Écologique organisées par le Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire (organisées sur le modèle de la Convention Citoyenne pour le Climat). J'y appris beaucoup de choses, et dus me faire à l'idée que cette terre où j'étais née et sur laquelle mes enfants grandiraient était entrée dans une phase de bouleversements radicaux. Les chantiers à mener étaient énormes. Les Assises donnèrent lieu à la création de commissions thématiques. Moi, compte tenu du fait que le sujet m'intéressait, je m'étais impliquée dans la Commission Travail, qui en était venue à conclure que l'enjeu pour notre territoire était de gagner en résilience pour faire face aux chocs liés au changement climatique et à leurs impacts (hydriques, alimentaires, sanitaires, économiques, etc.) – et que cela allait demander un travail de titan. C'était un énorme changement dans la conception que nous avions du travail : travailler, c'était contribuer à rendre un territoire plus résilient, et pas simplement aller au bureau pour gagner un salaire. Et compte tenu de la crise du sens au travail, cette perspective n'était pas pour me déplaire !

Notre commission fit plusieurs propositions pour accompagner les transformations du travail dans ce sens à l'échelle du territoire. Cela pouvait paraître contre-intuitif de chercher à transformer le travail à l'échelle d'une collectivité locale... mais c'était incontournable !

Trois propositions phares furent retenues pour faire du Travail un levier de résilience :

- ◆ Sacraliser une partie croissante des ressources foncières du territoire pour des activités contributives, par la voie de la création d'une foncière solidaire métropolitaine (aussi en charge de stopper l'artificialisation des sols et d'encourager les détenteurs de foncier privé à consacrer une partie de leurs surfaces à l'économie contributive, sociale et solidaire).

- ◆ Créer un droit à l'emploi contributif à l'échelle de la métropole en passant par la mise en œuvre d'un plan prévisionnel des emplois et compétences du territoire (concerté entre les parties prenantes) et la création d'entreprises solidaires à but d'emploi.
- ◆ Soutenir le développement d'entreprises inspirées du modèle coopératif (place centrale de la délibération au travail et de l'objet social de l'entreprise).

J'étais impatiente de voir à quoi cela aboutirait ! En attendant, je commençais mon nouveau contrat de travail à la raffinerie de Donges. Il me semblait que la pression de la société civile commençait à monter, car l'industrie pétrolière bénéficiait d'un soutien de plus en plus réduit de la part de l'État, et les indicateurs de bien-être territorial commençaient à se substituer au PIB à Bercy. Tous mes collègues s'inquiétaient des perspectives d'avenir de la raffinerie...

Un peu plus tard, au cours des premiers mois de l'année 2027, je passai une partie de mon temps de travail sur des projets à impact écologique, grâce à la convention territoriale pour la transformation des emplois et des compétences. L'année précédente, la métropole avait institué un « droit au travail contributif » sur tout son territoire : tout habitant pouvait exercer son droit à un travail contribuant au développement écologique du territoire, à sa résilience... un droit à un travail qui ait du sens, donc ! Et comme mon employeur faisait partie de la convention sans être labellisé « emploi contributif », je pouvais passer 10 % de mon temps de travail hebdomadaire sur un projet extérieur à la raffinerie de Donges bénéficiant, lui, de ce label. J'avais choisi une jeune entreprise qui essayait de développer un processus permettant d'optimiser les coûts de rénovation thermique des logements. J'espérais que mes compétences d'ingénierie seraient utiles... et j'espérais en développer de nouvelles ! Je me souviens encore d'en avoir visité les bureaux : le bâtiment était mutualisé entre plusieurs entreprises de l'économie sociale et solidaire qui bénéficiaient du soutien de la collectivité grâce à sa foncière solidaire. Elles ne payaient que le coût des charges ! À l'époque, près de 20 % des surfaces d'activité de la métropole étaient réservées à ces entreprises. Aujourd'hui, en 2045, ce sont 50 % des surfaces d'activité qui sont fléchées vers les activités solidaires à impact écologique !

Cinq ans plus tard, pendant l'hiver 2032, les choix stratégiques de notre territoire ont commencé à être mis à l'épreuve. Nous subîmes la pire tempête depuis Xynthia. Et malgré tous les efforts déployés par la collectivité, force était de constater que nous n'étions pas encore prêts. Les terrains inondables des rives de l'Erdre et de la Loire avaient pour la plupart été évacués par les entreprises et les habitants grâce à la politique de repli stratégique déployée depuis plusieurs années, et de nombreuses entreprises et associations solidaires avaient déjà vu le jour pour remédier à ce genre de situation, mais cela restait insuffisant. Sans compter que l'été s'annonçait extrêmement sec pour la quatrième année consécutive ; heureusement que notre réseau local de coopératives d'alimentation et de solidarité hydrique commençait à être rodé.

Pour ma part, au début des années 2030, la transition professionnelle commençait à s'accélérer : mon employeur (la raffinerie de Donges) finançait désormais ma formation à l'agro écologie dans le cadre d'un programme estuarien de transformation des compétences... Eh oui ! C'est à cette époque que Mathias et moi avons décidé de nous lancer dans le maraîchage. Nous avons repéré un projet de coopérative alimentaire en circuit court en train d'émerger, qui pourrait bénéficier des dispositifs de soutien du Pôle métropolitain, notamment en obtenant un accès à des terres cultivables pour un loyer très faible.

Et puis... Il y a dix ans, jour pour jour, j'ai été élue co-dirigeante de notre entreprise d'agroforesterie à l'issue d'une assemblée générale dont je me souviendrai toute ma vie. La mairie de Blain et la GMEL, qui siégeaient déjà au conseil d'administration de notre Société Coopérative d'Intérêt Collectif accueillirent la nouvelle avec un grand enthousiasme. Quand je pense que, lorsque nous avons commencé cette aventure agro écologique avec mon compagnon il y a dix-sept ans, nous n'avions travaillé toute notre vie que dans des bureaux...

Cette année, en 2039, la sécheresse arriva encore plus tôt que d'habitude. Heureusement, grâce au travail des années précédentes, la qualité du sol que la collectivité avait mis à disposition de notre coopérative s'était grandement améliorée, et nous arrivions à bien mieux retenir l'eau qu'auparavant, sans recourir à ces méga bassines qui avaient provoqué de violents conflits d'accès à l'eau au début des années 2030, dans le bassin du Rhône. Restait à voir quelles décisions seraient prises quant aux restrictions d'eau pour la saison estivale.

Quand je repense aux débats que nous avons sur le travail après la pandémie de 2020, j'ai du mal à croire à la longueur du chemin parcouru... Le mot n'a plus le même sens.

TROIS ENJEUX STRATÉGIQUES

1

Susciter et accompagner l'émergence de nouveaux modèles économiques nécessaires à la redirection écologique des entreprises du territoire. D'ores et déjà émergents à travers les modèles coopératifs ou d'entrepreneuriat social propres à l'ESS, les nouveaux modèles économiques et les structures juridiques propres à l'économie de demain, fondés sur un travail contributif et sur des systèmes de gouvernance délibératifs, restent encore largement à inventer. Les collectivités locales doivent mobiliser deux leviers complémentaires pour faciliter ce mouvement : 1°) l'aide financière permettant de faire émerger ces modèles et de les tester; 2°) l'expérimentation locale qui permet de créer un cadre favorable et de donner le temps et l'argent nécessaires à ces explorateurs.

2

Faire du foncier un bien commun, consiste à le considérer comme une ressource pour toutes les parties prenantes du territoire, qui s'accordent ainsi pour le gérer collectivement selon des règles de gouvernance permettant de le préserver et de le pérenniser. C'est un levier essentiel de résilience territoriale, dans le cadre d'une recomposition sectorielle qui s'annonce particulièrement marquée à l'échelle du pôle : reconfiguration des grands terrains industriels et portuaires, préservation des sols en faveur d'une agriculture responsable, maintien d'un habitat de qualité et accessible pour toutes les populations, accueil des acteurs de l'économie contributive (acteurs de l'ESS, nouveaux agriculteurs, collectifs de micro fabriques urbaines, tiers-lieux, travailleurs du Care...) et des activités économiques favorables au virage écologique à horizon 2050.

3

Instaurer un dialogue territorial élargi sur les enjeux des mutations du travail : le virage écologique va imposer à l'échelle nationale et locale une recomposition sectorielle dont les modalités sont encore à définir. Ces mutations qui s'annoncent particulièrement pro-

fondes à l'échelle du territoire du Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire nécessitent d'ores et déjà d'ouvrir un dialogue sur la question du travail, des formations, des compétences et des emplois, dans une optique prospective et délibérative.

TROIS RETOURS

D'EXPÉRIENCES

SOURCES D'INSPIRATION

2

L'exemple hybride du Pôle Territorial de Coopération Économique Sud Aquitaine

Les PTCE sont issus de dynamiques partenariales et transversales fédérant différents acteurs sur un territoire. Les PTCE sont particulièrement pertinents pour structurer des filières économiques émergentes qui répondent à des besoins locaux liés au développement du territoire. Le PTCE Sud Aquitaine est animé par le Comité Bassin Emploi local et les Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ) : c'est un formidable outil à l'échelle locale pour comprendre les mutations sectorielles et construire collectivement les outils d'insertion et de formation à destination des travailleurs du territoire, et ainsi ajuster la main-d'œuvre locale au tissu économique d'aujourd'hui et de demain. Ce PTCE est inspirant par l'implication de la diversité des acteurs locaux de l'emploi et pas seulement des acteurs de l'ESS.

1

Foncière solidaire à destination des acteurs de l'ESS - Bordeaux Métropole

Bordeaux Métropole a identifié le levier du foncier comme un élément essentiel de sa stratégie économique en faveur des acteurs de l'Économie sociale et solidaire (votée en novembre 2021). L'enjeu est ainsi de lever les freins d'accès à l'immobilier et au foncier des acteurs de l'ESS, secteur par ailleurs identifié comme essentiel au « bien-être territorial ». La réappropriation du foncier par les acteurs de l'ESS permet ainsi de soutenir un développement économique du territoire pourvoyeur d'emplois non délocalisables et répondant aux besoins sociaux de tous ses habitants. Bordeaux Métropole a conçu cette foncière solidaire dédiée à l'ESS sous la forme d'une société coopérative d'intérêt collectif (Scic). Cette foncière aura des missions classiques mais aussi des fonctions d'accompagnement et de conseil.

3

Un modèle juridique pour de nouvelles coalitions : les Scic.

Ce modèle explose sur les territoires avec plus de 1200 Scic en France pour environ 15 000 emplois. Au-delà d'un modèle coopératif vertueux bien connu du territoire Nantes Saint-Nazaire (cf. réseau historique des Coop de l'Ouest), la Scic s'impose comme un modèle de gouvernance des communs territoriaux qui valorise la délibération entre différentes parties prenantes, en vue de produire des biens et des services présentant un caractère d'utilité sociale. Les Scic permettent ainsi de créer des « services communs » et non plus des « services publics ». Ainsi, à l'occasion de son entrée au capital de la Scic Ressources T (insertion par l'activité économique), la métropole de Rennes a fixé son cadre de partenariat avec les Scic afin d'en faire un instrument de mise en œuvre de services publics locaux.



08

PAR LA JUSTICE SPATIALE

LIBRE RÉCIT DU FUTUR

Par Ana Póvoas,
Chercheuse en sciences sociales,
architecture et urbanisme.

Ana Póvoas collabore au Laboratoire Sasha depuis 2019 où elle s'intéresse aux ressorts de l'espace pour le développement des individus et des sociétés, à travers le nouveau paradigme de l'urbanisme juste. Elle obtient le Prix EPFL de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne pour sa thèse en Architecture et Sciences de la Ville, portant sur la justice spatiale.

L'espace habité au futur. Je suis de visite au Bassin de vie de Nantes Saint-Nazaire pour l'inauguration du Cimetière Vertical de La Centrale Thermique de Cordemais. Les citoyens-ambassadeurs et les écoliers qui ont assuré le lien du projet avec la société locale m'attendent. Il y a bientôt 30 ans que le Bassin de vie, qui s'appelait à l'époque Pôle métropolitain, a envisagé ce lieu. Étrange idée, ai-je pensé. Entretenir un lien avec ceux que nous avons aimés et qui sont partis dans une tour, ce n'était pas sans controverse. Mais les plus réticents ont finalement été séduits par la beauté du propos. Aujourd'hui, je monte cette cheminée pour venir regarder le coucher du soleil orangé sur l'Atlantique, pointillé par le profil des navires en contre-jour à Saint-Nazaire. C'est à la fois nostalgique et revigorant d'avoir pour compagnie ce vent océanique (qui me rappelle celui de ma ville natale, Porto) et le vol des hérons cendrés. J'ai croisé leurs nids sur le chemin de roselières que j'ai emprunté pour venir de la gare de Cordemais. Les douves de Pontreau étaient incroyablement silencieuses. Difficile à croire que je suis en plein parc urbain qui dessert plus d'un million d'habitants. J'ai donc pris mon temps pour y arriver même si les navettes à intelligence artificielle auraient pu m'amener en vingt minutes. J'aurai probablement croisé, pendant la course partagée optimale, quelques vieilles amitiés, invitées aussi aujourd'hui. Mais j'ai choisi de marcher doucement, car, paraît-il, un peu de lenteur fait partie du projet... « Un autre rapport au temps, dans notre vie, dans notre journée, mais aussi au regard des temps de l'Histoire », lit-on dans la couverture de la brochure qui affiche aussi une photo du bâtiment à l'allure de cathédrale,

visible de partout sur le territoire comme un hommage à ce qui, dans la vie individuelle et collective, inévitablement, passe. Une belle carte avec les différents usages du site occupe l'intérieur du prospectus : à côté du cimetière, un Pôle de recherche en énergies durables, une École internationale de botanique et la Centrale de biomasse qui sera bientôt reconvertie avec le dernier cri de la technologie énergétique.

L'idée un peu farfelue du Cimetière Vertical fut de faire cohabiter des temps historiques différents dans un même endroit. Dès le début, les habitants cherchèrent à guérir les souffrances spatiales et les blessures dans l'estime de soi, manifestées à l'époque dans tout type de tensions sociales et politiques. Ces dernières étaient issues de cinquante ans d'affaiblissement des modes de vie populaires en disparition – que ce soit dans l'usine transformée en atelier d'artistes, le bar de marin devenu le dernier lieu chic et tendance. La métropole Nantes Saint-Nazaire du début du XXI^e siècle était – pour certains – destinée à servir les habitants « hipsters » et « bobos », reléguant les autres au statut de citoyens de deuxième classe. À ce moment où la justice spatiale prenait place dans le débat public, dans un contexte d'urgence climatique et de contrainte environnementale, les élues et les élus comprirent comment rendre possible le vivre-ensemble de ceux qui naviguaient aisément dans le monde contemporain de l'urbanité et de la mondialisation, avec ceux qui ne s'y retrouvaient pas. Ils et elles choisirent de diriger leurs efforts vers la légitimité du projet politique du territoire.

Ces représentants politiques créèrent (disons en passant qu'ils et elles ont toujours eu du cœur au ventre) le premier Conseil citoyen métropolitain permanent en Europe, chargé de définir des événements démocratiques majeurs. Au fil du temps, le gouvernement du Pôle métropolitain (devenue en 2030 éligible par suffrage universel direct) a répondu et intégré raisonnablement ces propositions citoyennes dans de successifs programmes politiques.

En 2025, tout le monde en avait assez d'être appelé à participer pour la énième consultation municipale, d'arrondissement ou de quartier, sur la trame verte et bleue, la gestion de l'eau et des sols, l'économie circulaire. Ces secteurs n'inspiraient plus et même le goût pour l'intelligence collective, carburant de la mouvance participative pendant des décennies, était au bout du rouleau. Il fallait partir avec un autre référentiel : celui de la fabrique éthique du territoire apparut au bon moment quand, l'ère de la participation consultative achevée, la délibération citoyenne, conséquente et interactive, prenait de l'essor.

Le conseil citoyen métropolitain écarta le débat comme un lieu de combat où sortent victorieux les arguments les plus convaincants ou la voix la plus imposante. Des rencontres où chaque personne parla et fut entendue de là où elle était, avec son vécu personnel, ses affects et sa subjectivité, amenèrent les habitants à découper le monde autrement. Les thèmes des assises bisannuelles, toujours holistiques, sont sortis de l'ordinaire. Ainsi, les premiers cent habitants, tirés au sort pour représenter des zones géographiques et la diversité sociologique du Pôle métropolitain, imaginèrent l'Assise citoyenne du temps et de la coexistence des passés au présent. Les habitants ne se contentaient pas d'une lecture patrimoniale du passé, ils voulaient voir en quoi les modes de vivre-ensemble désormais disparus pourraient être réinventés, que ce soit la rencontre au centre bourg villageois ou la fraternité d'un repas partagé à l'usine par exemple.

Les habitants relurent en profondeur leur propre récit du territoire. Une deuxième histoire, prenant en compte les narrations des uns et des autres, fit émerger un horizon en commun pour le Bassin de vie de Nantes Saint-Nazaire. Cet horizon, vu comme désordonné ou même incohérent par la presse étrangère, a longtemps fait parler de lui. Dans les commentaires laissés sur le site du New York Times, un lectorat pressé, hyperconnecté et performant,

envia la possibilité d'abandonner une vision unidirectionnelle de l'Histoire vers un progrès synonyme de maximisation de tout... de l'urbanité, de la mondialisation, de la productivité. Il fut désormais possible de rêver sa place dans un monde composite sans être étiqueté de réactionnaire, de libertarien ou, pire, de paresseux. Les élus et les élues jouèrent à nouveau un rôle déterminant, j'ai envie de dire héroïque. (Les équipes techniques aussi, mais cette histoire est pour une autre fois). Elles et ils comprirent qu'une telle ouverture demandait une manière de cadrer le projet de territoire autrement qu'avec des plans et des schémas, quelque chose qui prendrait au sérieux la responsabilité des habitants. À leur demande, le conseil citoyen fonda le chantier de la Co-construction continue d'un contrat de l'habiter juste et souhaitable. Au départ, les participants marchaient sur des œufs, tellement il y avait de divergences d'aspiration entre ceux qui valorisaient la vie urbaine et sa proximité de la culture, des infrastructures, des services, des commerces et ceux qui rêvaient de sérénité et de proximité avec la « nature ». Mais, au fur et à mesure que des questions de fond se matérialisaient dans des dessins, des photomontages, des animations 3D et des maquettes, l'espoir revint. La clarté des valeurs mises en avant dans les échanges aussi. Les libertés les plus diverses convergèrent dans un enrichissement de l'espace urbain. Et des incompatibilités donnèrent lieu à des conventions d'usage très nuancées, spécifiques à chaque problème.

Au fil des ans, des centaines de quartiers se sont différenciés, tous étonnants par leur habitabilité faite de familiarité et de singularité. À différentes échelles, des densités sont montées un peu partout sauf dans les terrains agricoles et forestiers, pointillés d'habitats légers, sur pilotis. La biennale de Venise de 2030 fit une place d'honneur à ces images prospectives et dans l'édition de 2040, ce sont des photos des ambiances créées qui inspirèrent les visiteurs du monde entier. Je me souviens de ce pavillon dédié aux quartiers tropicaux de Rezé qui, profitant de l'adoucissement du climat, cultivaient des plantes exotiques en plein air. Les espèces tropicales du Jardin des Plantes qui, pendant des siècles, gardèrent un lien herboriste avec l'outre-mer, se déployaient à ciel ouvert. Des beaux régimes de bananes et de caféiers chargés de fruits s'entremêlaient aux tours de dix étages, touchant leurs balcons, enveloppés par des rideaux imperméables, colorés et ondulants.

Aujourd'hui, l'inauguration du cimetière reprend une partie des deux expos de la biennale. Quelques clichés des bâtiments résidentiels des années 2030, à quatre étages, en bois, d'air légèrement oriental, avec ces espaces ouverts sur le paysage, mais protégés du soleil ou de la pluie. Les photos zooment sur des balcons agréables débordant d'objets domestiques et de plantes grimpantes qui évoquent une fraîcheur printanière. Nous repérons tout de suite la convivialité de ces lieux. Les gens papotent au pied des immeubles et mangent des paquets de biscuits LU sur l'herbe, les enfants jouent avec de petits bateaux dans des canaux à la Fribourgeoise allemande. En arrière-plan, des passants se régalaient devant ce tableau vivant. Des dizaines de photos répertorient l'immense variété des camélias plantés à la place des parkings devenus désuets quand le Bassin de vie a créé le service métropolitain de navettes automatiques en circulation permanente. J'ai d'ailleurs vu des Camélias Japonica ce matin en arrivant de Porto par le Port de Passagers Europe-Saint-Nazaire. Magnifiques!

Les citoyens qui siégeaient au conseil ont toujours pris soin de s'assurer que les contenus des débats pénétreraient la société civile. Lundi prochain, je vais observer la semaine annuelle de l'échange spatial, dans sa 27^e édition. En hommage aux mouvements sociaux nantais des années 1980, les âges, les genres et les métiers se confondent dans les lieux de travail pour expérimenter en première main des réalités différentes de la sienne. Chaque année je suis émue par la carte postale d'invitation. On y voit un instantané d'Hélène Cayeux de femmes et d'enfants cohabitants pendant des semaines hivernales dans le réfectoire d'une usine, sans lumière ni chauffage, attendant un futur meilleur.

La cérémonie va commencer. J'ai encore le temps de croiser deux secrétaires siégeant à la Commission parlementaire de l'habiter de Nantes Saint-Nazaire. Nous confirmons la réunion de mardi pour finaliser les détails. J'aimerais bien qu'on réussisse notre coup avec un budget public conséquent. Nous aurons trois jours de navigation jusqu'à Hambourg pour rassembler dix gouvernements métropolitains autour de la proposition de loi européenne d'accessibilité au logement. Le moment est venu de changer d'échelle. Ce service public du logement, indexant des loyers sur la richesse des ménages, assure à tous depuis dix ans une maison convenable de leur choix. Désormais les cadres nantais, parisiens, bruxellois, luxembourgeois... en résidence première ou secondaire, savent à quoi s'attendre. Le surplus de leurs contrats de résidence et le fonds public équilibrent le spectre de loyers modérés. Dans le dernier contrat d'habiter nous lisons « vivre dans le bassin n'est pas une consommation à sens unique de ses qualités d'habitabilité, mais le partage d'un espace solidaire où l'équité régule le marché immobilier auparavant injuste envers les plus démunis ». Cela en vaut la peine quand on voit les indicateurs de santé, de bonheur, de sécurité, dignes de la Scandinavie. Les propriétaires – surtout les professionnels du secteur – le pensent aussi et ont bien accepté la médiation publique des transferts financiers qui leur assure une rentabilité juste.

Le voyage-séjour du réseau naval de Passagers Europe-Saint-Nazaire ne sera pas à huis clos. Les commissions parlementaires des dix métropoles entendront chercheurs, groupes citoyens, investisseurs et spécialistes des assurances, sous le regard des journalistes et des garants. Nous pourrions prendre notre temps, revenir aux fondamentaux. C'est cela aussi la marque de fabrique du bassin de vie Nantes Saint-Nazaire.

TROIS ENJEUX STRATÉGIQUES

1

Développer légitimement l'espace : la fabrique éthique du territoire

La fabrique éthique du territoire innove par rapport aux pratiques courantes de la participation et par rapport à la notion d'égalité des territoires. Elle refuse le débat citoyen comme un combat où sortent victorieux les arguments les plus convaincants. Sous l'aune de l'éthique reconstructive, cette fabrique est faite de rencontres où chaque personne parle et est entendue là où elle est, avec ses affects et sa subjectivité, pour rétablir la reconnaissance de sa valeur unique en société. Cette approche permet d'aborder la diversité d'aspirations en matière d'habiter ainsi que les conflits de cohabitation présents dans le territoire. Elle compose avec les valeurs de liberté, égalité, équité et biens publics, explicités dans un Contrat d'habiter.

2

Imaginer la densité comme enjeu intime et politique

Pour faire émerger le lien entre aspirations en matière d'habiter et leurs implications politiques, le travail de terrain a sollicité quelques citoyens pour apprécier des images d'exemples de territoires aux différentes densités. Il en sort que les seuils de densité de l'habiter désirable ne sont nullement consensuels, mais sont souvent plus élevés que ceux des communes où habitent les personnes interrogées. Explorer cette ouverture à la densification implique de concevoir des espaces que les habitants jugent éthiques, esthétiques et compatibles avec leurs modes de vie. Connaître et nourrir les réflexions des citoyens à ce sujet implique un dialogue métropolitain, structuré et légitime autour de l'habiter juste et souhaitable.

3

Concrétiser l'accessibilité économique du logement

L'accessibilité économique du logement est considérée par les personnes interrogées comme un bien premier (qui devrait être abordable par tous) menacé d'ores et déjà par l'attractivité croissante du Pôle métropolitain. Concrétiser l'équité dans l'accès au logement est un enjeu majeur qui demande une expertise économique et juridique mais

aussi savoir écouter les signes faibles sur le terrain. Or, certains des habitants consultés pensent désormais en termes de « parcours de logement » (une résidence immobile s'accordant mal avec les différents besoins au long de la vie) et sont prédisposés à sortir du modèle d'accession à la propriété privée si, et seulement si, les freins liés à l'instabilité et à l'imprévisibilité du marché locatif seraient levés.

TROIS RETOURS

D'EXPIÉRIENCES

SOURCES D'INSPIRATION

1

La révision de la stabilisation des loyers à New York City

La recherche sur les effets à long terme des politiques de stabilisation ou de contrôle des loyers montrent les effets indésirables : réduction des logements disponibles, détérioration des bâtiments, départ des locataires originaux, montée des prix des appartements non contrôlés. Les expériences que renversent ces politiques permettent la rénovation des logements et la gentrification des quartiers. Le débat actuel sur les alternatives inclut un contrôle plus nuancé du comportement des propriétaires, des nouvelles lois capables de regarder les intérêts des propriétaires et des locataires et la capacité de construction de nouvelles unités (règles simples et densités élevées). De nouvelles pistes pointent vers l'implication du monde des assurances.

2

Dublin et Amsterdam, des jeux sérieux sur le logement abordable

Organisés en partenariat avec les municipalités de Dublin et d'Amsterdam, les jeux sérieux sur le logement abordable convoquent différents types d'acteurs – dont des décideurs politiques régionaux et municipaux ; des associations de logement ; des développeurs et des investisseurs – pour sortir des sentiers battus. Les jeux permettent de tester l'adhésion à certaines orientations politiques en cours, dont la réduction du parc résidentiel à taux du marché (20 % à Amsterdam) en faveur du logement social et mixte. Les échanges s'appuient sur le co-design de projets concrets, ce qui permet aussi de discuter de la qualité de vie des lieux.

3

L'Assemblée citoyenne de Paris

Le fonctionnement de l'Assemblée citoyenne de Paris s'appuie sur celui de la Convention Citoyenne pour le Climat (Giraudet, 2022). Les membres de l'assemblée sont désignés par tirage au sort, respectant des critères de diversité (origine géographique, parité, âge, catégorie socioprofessionnelle). L'assemblée

est constituée de cent personnes afin de faire apparaître suffisamment de diversité sociale et de bord politique. Elle participe directement à la construction des politiques municipales via l'interpellation du Conseil de Paris, l'audition des élus locaux, la demande d'évaluations thématiques et l'organisation de jurys citoyens.